

REPUBLIQUE DU TCHAD  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
PRIMATURE  
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET  
DE LA SECURITE PUBLIQUE  
REGION DU CHARI-BAGUIRMI  
DEPARTEMENT DE LOUG-CHARI  
SOUS-PREFECTURE DE KOUNO  
CATON MILTOU

UNITE – TRAVAIL – PROGRES



**PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL  
DU CANTON MILTOU  
PERIODE : 2015-2019.**

Elaboré par la population du canton  
Avec l'appui financier et technique PADL-GRN/10<sup>ème</sup> FED  
Et l'accompagnement de RAPS-MANDOUL

**Novembre 2014**

## Table des matières

Liste des Abréviations .....	5
Introduction .....	6
LE PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT LOCAL ET A LA GESTION DE RESSOURCES NATURELLES (PADL-GRN) :.....	6
Objectifs du plan de développement local (PDL) : .....	7
Méthodologie :.....	7
Fiche récapitulative des données de canton Miltou .....	9
Schéma du territoire cantonal.....	10
Schéma d'aménagement du territoire.....	11
1.1 Milieu Physique .....	12
1.1.1 Localisation géographique.....	12
1.1.2. Caractéristiques physiques.....	12
1.1.2.1. Le Relief .....	12
1.1.2.2 Climat .....	12
1.1.2.3 L'Hydrographie : .....	12
1.1.3 Les ressources naturelles.....	13
1.1.3.1 Les sols .....	13
1.1.3.2. La végétation .....	13
1.1.3.3. La faune .....	13
1.1.3.4 Les ressources naturelles non renouvelables .....	13
1.2. Milieu humain .....	13
1.2.1 Historique du canton.....	13
1.2.2. Aspect démographique.....	14
1.2.3 Organisation sociale, politique et culturelle .....	15
1.2.3.1. Le pouvoir traditionnel .....	15
1.2.3.2 L'administration moderne .....	15
1.2.3.3 Les activités coutumières .....	15
1.2.3.4. La religion.....	15
1.2.4. Les Organisation de La Société Civile .....	15
1.2.4.1 Les ONG et Programmes de développement .....	15
1.2.4.2. Les groupements et Associations .....	16
1.2.5. Les secteurs sociaux .....	16

1.2.5.1. La santé.....	16
1.2.5.2 L'éducation .....	17
1.2.5.2.1. L'éducation primaire .....	17
1.2.5.2.2. L'enseignement secondaire .....	18
1.2.6. L'hydraulique .....	19
1.2.6.1. Accès à l'eau potable.....	19
1.2.6.2- l'hydraulique pastorale.....	22
1.3. Les Activités économiques .....	22
1.3.1 Agriculture .....	22
1.3.2. L'élevage.....	22
1.3.3. Pêche .....	23
1.3.4. Le Commerce.....	23
1.3.5. L'artisanat.....	24
II-Diagnostic participatif du canton et options de développement par domaine .....	25
2.1 Le domaine <i>Social et Culturel</i> .....	25
2.1.1 Résultats du diagnostic.....	25
2.2 Le domaine <i>Ressources Naturelles / Agriculture Durable</i> .....	26
2.2.1 Résultats du diagnostic.....	26
2.2.2 Les axes prioritaires de développement .....	28
2.3. Le domaine <i>Economie</i> .....	29
2.3.1 Résultats du diagnostic.....	29
2.3.2 Les axes prioritaires de développement .....	29
2.4. Le domaine <i>Services Sociaux et Educatifs</i> .....	30
2.4.1 Résultats du diagnostic.....	30
2.4.2 Les axes prioritaires de développement .....	30
III- Sommaire des grands axes de développement de différents domaines .....	32
IV- Projets de développement sur la durée du plan .....	33
4.1. Domaine Affaires Sociales et Genre.....	33
4.2. Domaine Cultures/ Jeunesse et Sport .....	33
4.3. Domaine environnement et Gestion des Ressources Naturelles .....	34
4.4 Domaine Agriculture/Elevage/pêche.....	36
4.5. Domaine Economie .....	39
4.6. Domaine Santé.....	40
4.7. Domaine Education .....	41

RECAPITULATIF DU COUT DE PDL.....	43
V-Mécanisme de la mise en œuvre, de pilotage et de suivi du programme d'actions .....	44
5.1 . Mécanisme de la mise en œuvre des actions .....	44
5.2 . Stratégie de pilotage et de suivi du programme .....	44
5.2.1 La stratégie du pilotage .....	44
5.2.2. La stratégie de suivi.....	44
5.2.2.1 Niveau interne : .....	44
5.3. Rapportage.....	44
VI Planning annuel de travail/ 2015 .....	45
Conclusion .....	48
VII- ANNEXES.....	49
7.1 Copie de la lettre de demande d'appui transmise. ....	50
7.2. Calendrier du Processus de concertation .....	51
7.3. Liste des personnes ressources contactées. ....	51
7.4. Liste des membres de l'ADC .....	51
7.5. Noms des animateurs locaux :.....	52
7.6. Liste des membres des commissions thématiques .....	52
7.7 Calendrier de travail des Commissions Thématiques .....	53
7.8 RAPPORT SYNTHÈSE DES TRAVAUX DES COMMISSIONS THÉMATIQUES.....	54
7.9. Liste de présence des participants aux ateliers cantonaux .....	56

## Liste des Abréviations

ADC : Association de Développement cantonal.  
ADCM : Association de Développement du canton Miltou  
ADV : Association de développement du village  
AGR : Activités génératrices de revenu  
APE : Association des Parents d'Elèves.  
AT : Accoucheuses Traditionnelles.  
COGES ; Comité de Gestion sanitaire.  
CT : commission thématiques  
FED : Fonds Européen de Développement.  
INADES : Institut Africain pour le développement Economique et Social.  
GIP : groupement d'intérêts pastoraux  
MEPC : Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération  
OCR : organisme Correspondant Régionaux.  
ONDR : Office Nationale de Développement Rural.  
ONG : Organisation Non Gouvernementale  
PADL/GRN : programmes d'Appui au Développement Local et à la gestion des Ressources naturelles.  
PCAR : Programmes Chrétien d'Animation Rurale  
PDL : Plan de développement Local.  
RAPS-Mandoul : Réseau d'Action de Partage et de Solidarité du Mandoul.  
SECADEV : Secours Catholique et Développement.

## Introduction

Le Tchad s'est engagé dans le processus de la décentralisation et de la gouvernance locale à travers la création du ministère chargé de la décentralisation et le redécoupage des entités administratives en régions, départements, sous-préfectures et communes / cantons. Le canton Miltou, dans la région du Chari-Baguirmi fait partie des cantons appuyés par le Programme d'Appui au Développement Local et à la Gestion de Ressources Naturelles (PADL-GRN). Financé par le 10<sup>ème</sup> FED et l'Etat tchadien, ce programme est lié à la décentralisation et a pour finalité de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales et à la réduction de la pauvreté des celles-ci.

L'élaboration du plan de développement local du canton Miltou vient à point nommé, car il s'inscrit dans la logique de transfert de compétences pour une responsabilisation des communautés locales et de leurs instances représentatives de décision dans la prise en charge des actions de développement de leur terroir.

En effet, doter les entités locales des stratégies de développement ainsi que des plans de développement local relève de la volonté des acteurs du développement visant à amorcer et à consolider le processus qui devrait conduire à terme vers la décentralisation effective. Ainsi, le plan de développement local constitue un outil de référence, de mobilisation et d'implication de l'ensemble des acteurs du développement cantonal dans l'identification des priorités d'une part et d'autre part dans la réalisation et la pérennisation des actions entreprises.

Un tel processus de planification suppose un changement de vision de la part de la population qui avant attendait à recevoir des propositions et des réalisations de l'extérieur. Cette nouvelle approche de planification locale participative trouve son sens et sa raison d'être dans le fait qu'il revient aux différents acteurs et en particulier aux groupes porteurs d'actions et de projets de proposer et d'assurer la mise en exécution de l'ensemble des actions préconisées en vue de relever les défis et les problèmes qui se posent au sein de leur terroir.

Faisant partie des cinq (5) cantons du département du Loug-Chari, le canton Miltou a une particularité. Le village Miltou, chef-lieu du canton n'a que la chefferie traditionnelle. Les autres entités administratives se trouvent à Kouno, distant de cinquante de (50 km) de Miltou. C'est pour cela qu'on appelle canton de Miltou et sous-préfectures de Kouno qui a tendance à être plus urbanisé.

La démarche de planification étant axée sur le diagnostic dont la base est le Village. Ainsi, le nombre élevé de 113 villages n'a pas facilité les travaux de diagnostic, de l'harmonisation et du choix définitif des actions prioritaires au niveau village ou grappes villages.

C'est pour tenir compte de l'ensemble de ces contraintes qu'un travail de priorisation et de choix définitif a été mené de manière à établir un plan de développement cantonal réaliste, cohérent et négociable auprès des différents intervenants et bailleurs de fonds potentiels qui prendront part à son financement.

## **LE PROGRAMME D'APPUIS AU DEVELOPPEMENT LOCAL ET A LA GESTION DE RESSOURCES NATURELLES (PADL-GRN) :**

Le PADL-GRN est un projet mis en place dans le cadre de la coopération entre l'Etat Tchadien (par le biais du Ministère de l'économie, du plan et de la coopération : MEPC) et l'Union Européenne (Financement 10<sup>ème</sup> FED). Il s'agit d'un programme de coopération décentralisée et de développement local basés sur des programmations plus élaborées, qui interviendront quand la décentralisation sera effective au Tchad.

Le projet PADL-GRN contribue au développement durable des zones rurales et appuie le secteur de la culture et de l'art en milieu urbain, en accordant une place prépondérante aux bénéficiaires, avec de niveaux de décisions dictées par le principe de subsidiarité. Dans sa réalisation, les processus et les réalisations physiques reçoivent une attention égale, dans le souci de promouvoir très fortement des thèmes transversaux tels que la bonne gouvernance, l'environnement et le genre, et de faire progresser la méthodologie d'intervention dans un contexte non décentralisé et où la déconcentration même est peu effective.

La population du Tchad est à plus de 80% rurale, et l'Etat rencontre d'importantes difficultés pour lui fournir les services publics de base et appuyer son développement. Le présent programme vise, dans sa première composante le développement local en zone rurale, à répondre aux attentes essentielles des populations, aussi bien en terme d'infrastructures rurales, sociales ou productives, que pour la gestion rationnelle et durable des ressources naturelles, qui fournissent l'essentiel de leurs revenus, et assure leur survie en cas de crise, notamment alimentaire.

Les populations rurales du Tchad sont particulièrement peu structurées et organisées, et les pratiques de mauvaise gouvernance handicapent et freinent leur développement. C'est pourquoi ce projet accorde une place primordiale à l'accompagnement structurant des initiatives et à l'adoption de pratiques de bonne gouvernance locale. Il est également conçu pour s'adapter à des réalités locales très diversifiées à tous les points de vue (écologique, économique, social, capacités, isolement, etc.) et évolutives, notamment si la décentralisation se met en place.

### Objectifs du plan de développement local (PDL) :

L'objectif principal visé à travers l'élaboration du PDL est de doter le canton Miltou d'un document de négociation des financements conformément aux principes de la décentralisation et de la bonne gouvernance.

Son but est de définir une vision du développement cantonal à moyen et court terme sur la base d'un bilan diagnostic et des propositions de solutions et d'actions qui sont programmées de manière participative.

Les préoccupations auxquelles répond le PDL sont :

- La planification du développement économique, social et culturel à l'échelle cantonale ;
- La structuration et l'aménagement de l'espace cantonal pour la recherche d'un meilleur équilibre ;
- La croissance durable de l'économie locale et la réduction de la pauvreté ;
- La contribution au processus de décentralisation.

Les finalités assignées au PDL visent entre autres :

- Une planification et la formulation de programmes de développement ;
- Une meilleure adaptation des programmes des investissements de l'Etat et des bailleurs de fonds aux réalités locales et aux aspirations des communautés de base ;
- La mise au point d'instruments et d'outils aptes à aider les responsables des Associations de Développement Cantonal (ADC) de Miltou dans la prise des décisions ;
- Le renforcement du cadre de coordination et de concertation entre les différents acteurs du développement local.

Après les considérations méthodologiques, le présent document est divisé en deux grandes parties : une première partie qui fait le bilan des diagnostics et une seconde partie qui fait ressortir la planification proprement dite.

### Méthodologie :

Le plan de développement cantonal a été élaboré selon une approche itérative en plusieurs étapes. Les communautés villageoises avec leur Association de Développement Cantonal ont pris part très activement dans ce processus de planification participative. Les différents acteurs du développement cantonal dont les services techniques déconcentrés de l'Etat (ONDR, éducation, élevage, environnement, pêche, santé, etc.) ; les ONG les autres projets (SECADEV, PCAR, Search for Common grounds etc.) y intervenant ont été étroitement associés à ce processus.

Sur le plan de la démarche méthodologique, les cent vingt (120) villages du canton ont été regroupés en 07 grappes sur la base et les critères permettant de construire des zones homogènes. Le choix de ces zones homogènes a été axé sur les critères pertinents tels que le voisinage des villages, les liens de parenté, les relations entretenues, l'histoire, l'accès et l'exploitation d'une ressource commune : source d'eau, école, zone de pâturage, marché etc.

Cette méthodologie qui a été adoptée pour l'élaboration du PDL est articulée autour des étapes suivantes :

L'élaboration du Plan de Développement Local (PDL). Cette intervention porte sur :

- Diagnostic dans les villages
- La synthèse des diagnostics villageois ;
- L'établissement de priorités techniques entre les villages. Les outils d'aide à la décision tels que la cartographie, les ratios de population, le choix de secteur prioritaire, sont utilisés pour aider à la sélection des actions de développement retenues au niveau cantonal ;

La catégorisation des projets prioritaires retenus. Les projets sont d'abord repartis en sept domaines principaux de développement : Environnement et Gestion de Ressources Naturelles, Agriculture/Elevage/Pêche, Economie, Santé, Education, Affaires Sociales & Genre, Jeunesse/Culture/Sport.

- . Ensuite, à l'intérieur de chaque domaines, ils sont classés par ordre de priorité ;
- La monétarisation du PDL. Les coûts indicatifs des principaux microprojets sont utilisés pour quantifier monétairement le PDL et aborder la question des contreparties financières et en nature des populations bénéficiaires.

La localisation prévisionnelle des microprojets est établie tout en laissant volontairement une liste prévisionnelle plus longue que la capacité de financement afin de prendre en compte des éventuels désistements des villages. Cette localisation permet aux villages de prendre leurs dispositions à l'avance pour faire face à leurs obligations d'apports en nature et en espèce.

L'élaboration du PDL multisectoriel et multi bailleurs. La distinction est faite entre :

- Les actions pouvant être menées avec des partenaires de proximité
- Les actions exigeant la mise en œuvre d'un microprojet
- Les actions dont la mise en œuvre repose sur des interventions de lobbying auprès de l'Etat ou de services techniques.
- Les actions concernant plusieurs villages.

La mise en œuvre des actions envisagées implique de la part de l'ADC des démarches de recherche de financement.

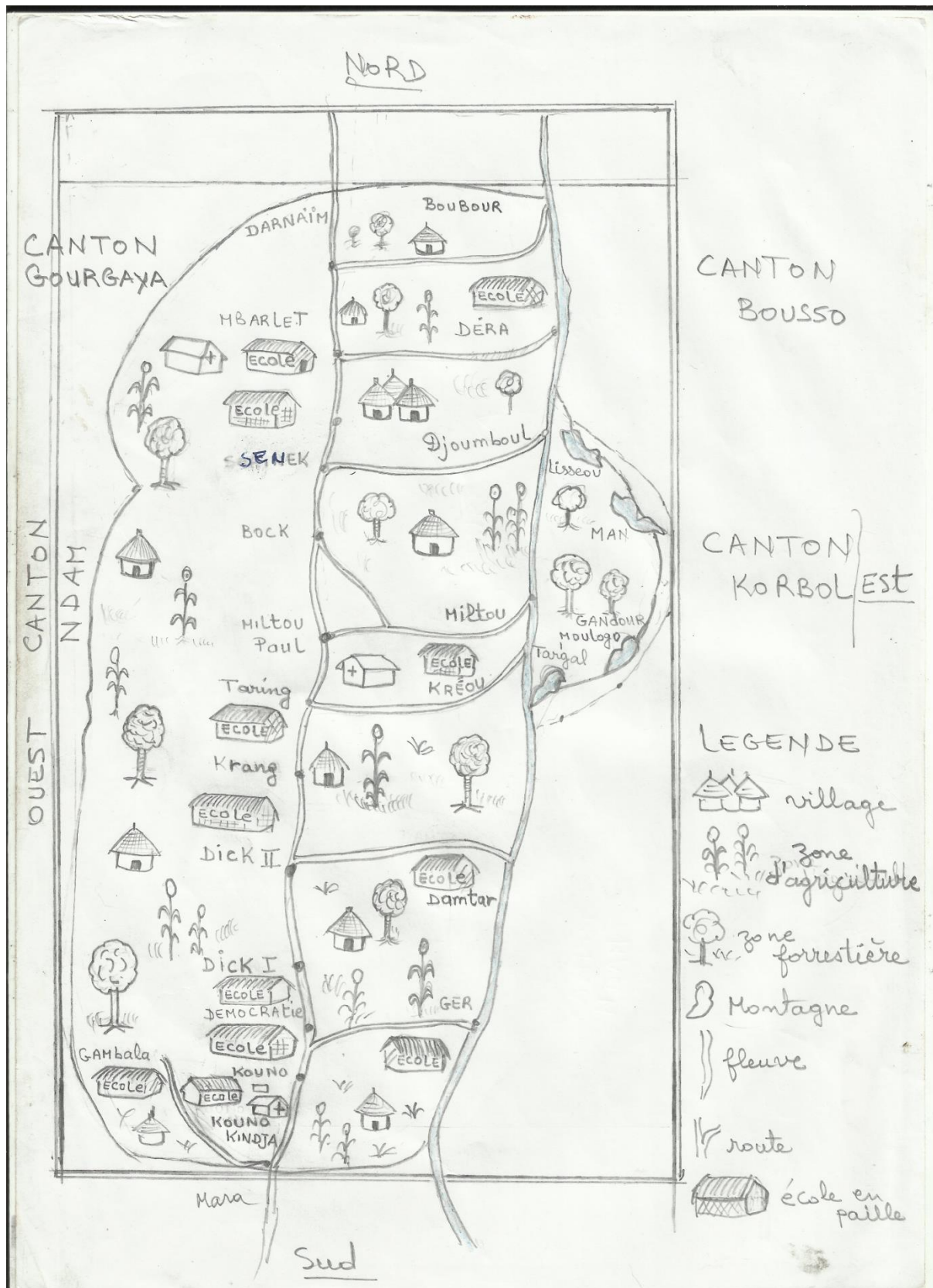
Toutes ces étapes ont été conduites par 4 animateurs, 1 chef de projet, appuyés par 2 cadres de l'ONG d'animation.

C'est sur la base de cette démarche que les résultats de la planification ont été approuvés par l'ensemble des acteurs impliqués dans le processus.

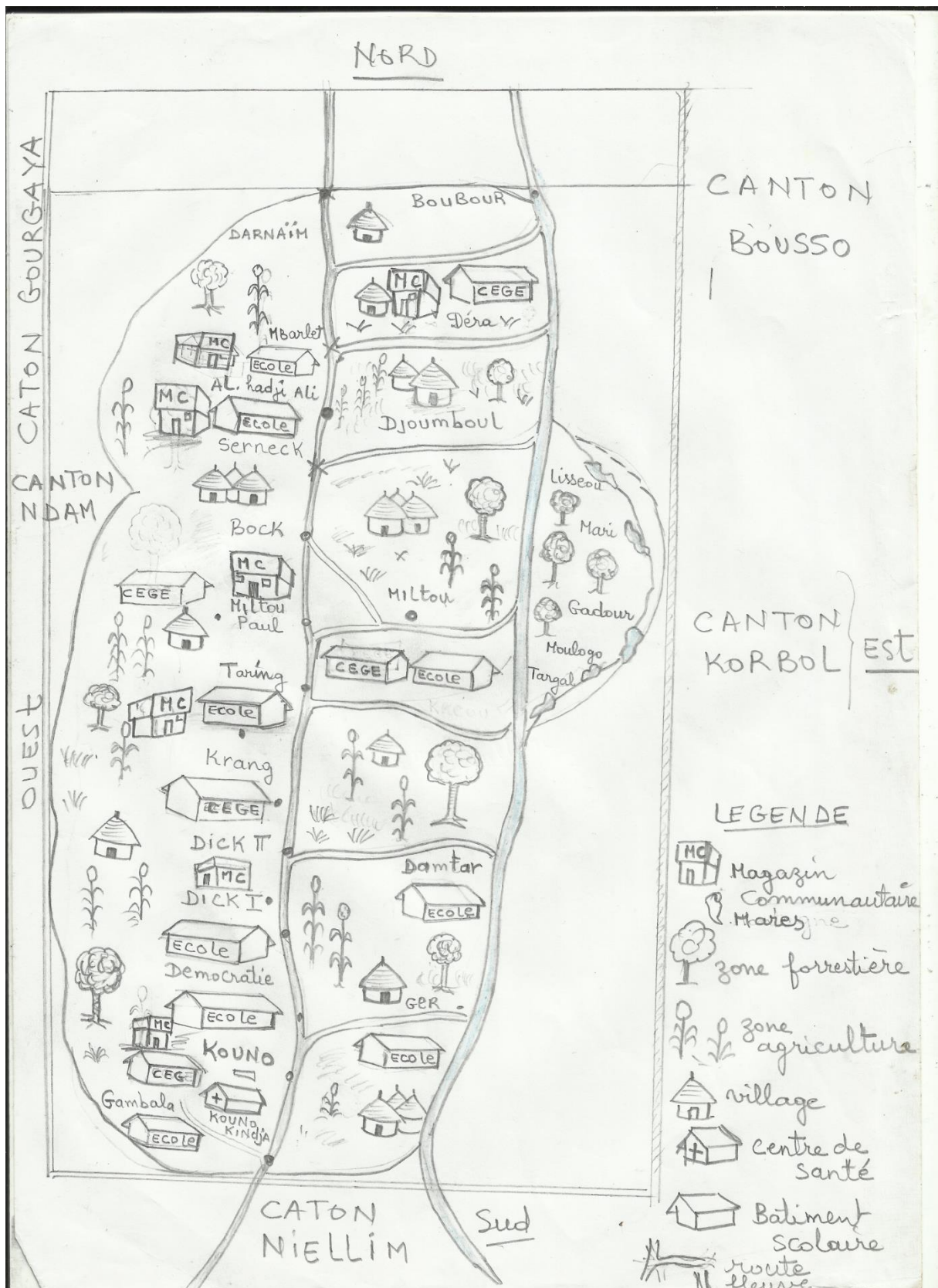
**Fiche récapitulative des données de canton Miltou**

Miltou	Population					infrastructures				effectif des élèves et enseignants							Nombres de têtes de bétails			Matériels agricoles					Infrastructures hydrauliques					
	Grappes-villages	Ménage	Population 2009	Pop actuelle	hommes	femmes	scolaire	Sanitaire	Elevage	Culture	Total	Garçons	Filles	Total	Officiel	communautaire	Gprt & asso	bovins	ovins	caprins	camelins	équins	volailles	charrues	charrettes	tracteurs	puits traditionnels	puits ouvert	forages	Châteaux d'eau
Tarigne (14 villages)	648	1011	6590	1367	1656	1	0	0	0	253	165	88	6	1	5	23	14611	2039	3010	0	713	7345	66	11	1	7	1	8	0	1
Miltou (14 villages)	777	220	3260	1450	1810	1	1	0	0	654	418	236	18	2	16	26	2806	6483	2020	0	405	6919	235	33	1	4	5	8	0	0
Alhadj-Ali (16 villages)	953	1319	4620	2289	2831	0	0	0	0	284	199	85	7	0	9	23	12476	7598	7257	0	2056	10552	173	51	0	10	5	7	0	1
Kouno (18 villages)	2732	7654	9008	5679	6395	1	1	1	0	1752	1069	683	12	9	14	39	2667	1466	4552	0	246	6965	210	83	2	123	1	1	1	1
Mbarlet (25 villages)	2145	2984	11235	4859	6376	3	2	1	0	841	567	274	6	1	11	53	12438	9867	6972	0	1514	17729	173	77	2	29	3	13	1	0
Dick (16 villages)	431	1850	2554	1177	1378	0	0	0	0	289	188	101	9	1	9	18	7372	5464	4222	10	833	7423	126	19	0	4	0	3	0	0
Dera (17 villages)	422	2654	3562	1640	1922	1	0	0	0	288	193	95	4	1	3	10	3370	1488	2052	0	150	3358	96	65	0	1	0	7	0	1
<b>Total 120</b>	<b>8108</b>	<b>32481</b>	<b>40829</b>	<b>18461</b>	<b>22368</b>	<b>7</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>4361</b>	<b>2738</b>	<b>1623</b>	<b>74</b>	<b>20</b>	<b>54</b>	<b>192</b>	<b>55740</b>	<b>34405</b>	<b>30085</b>	<b>10</b>	<b>5917</b>	<b>60291</b>	<b>1079</b>	<b>339</b>	<b>6</b>	<b>191</b>	<b>10</b>	<b>52</b>	<b>2</b>	<b>4</b>

# Schéma du territoire cantonal



# Schéma d'aménagement du territoire



Plan de développement local de Miltou

## 1.1 Milieu Physique

### 1.1.1 Localisation géographique

Le canton Miltou est situé dans la région du Baguirmi, département de Iougu-Chari, Sous-préfecture de Kouno. Il est situé à l'extrême Nord par le canton Bousso (Iougu-Chari) et le Barh Sianka (Melfi), au Sud par le canton Niellim (Barh Kôh), à l'Est par le canton Korbol, à l'Ouest par le canton N'Dam (Tandjilé) et le canton Gourgara (Iougu-Chari). Il compte **120 villages** et couvre une superficie de **2625 km<sup>2</sup>**. Distant de 100km du chef-lieu du département dont l'accès pendant la saison des pluies est difficile à cause de mauvais état de piste rurale.

### 1.1.2. Caractéristiques physiques

#### 1.1.2.1. Le Relief

Dans Le canton Miltou, la terre est en grande partie plate dont les déformations géologiques sont très peu remarquées dans son ensemble.

#### 1.1.2.2 Climat

Le climat est de type soudano-sahélien. Il est à cheval entre le climat de la zone soudanienne et celui de la zone sahélien. Il est caractérisé par une alternance de élevé à plus de 43° en Mars et Avril et à moins de 22° en Janvier et Décembre.

Le climat est caractérisé par 2 saisons principales :

La saison froide observée entre Octobre et Février

La saison sèche entre Mars et Juin

La période de chaleur est de Mars en Avril avec une température entre 40 à 45° qui favorise l'assèchement du couvert végétal.

La période de fraîcheur est le mois de décembre à mars avec une température de moins de 25 à 30°C.

Il existe deux(2) types de vents dominants :

- La mousson, un vent humide qui souffle de Mai à Octobre favorisant ainsi la saison des pluies.
- Le harmattan un vent sec soufflant de Novembre à Avril annonçant la saison sèche déjà remarquée à partir du Mois d'Octobre.

Selon les sources d'information reçues de la population du canton, le canton Miltou reçoit des grandes quantités de pluie chaque année mais difficilement quantifiable par manque de station pluviométrique. Cependant, le sous-secteur de l'ONDR vient d'être doté d'une station pluviométrique en 2013 qui ont permis de recueillir les données dans le tableau ci-après.

Données pluviométriques/ 2013

	Quantité de pluie en mm	Nombre de jours de pluie	Période de pluies	Mois de pluies maximales
2013	1469,1	44	Avril-Octobre	Juillet-Aout

Source : sous-secteur ONDR de Kouno (à 135 km de Sarh et 50 km de Miltou)

#### 1.1.2.3 L'Hydrographie :

Le canton Miltou est situé tout au long du fleuve Chari qui le divise en deux (2) parties à partir des villages Kréyaou et Djoune pour faire jonction à Mbilé. De l'autre côté du fleuve on trouve plusieurs mares telles que Lisseou, Gandour, Moulogo et Targal, Aligne, Bendéré, Man-Djab, Dogo, Gonri, Mabre, Bolo, MotKouro, Gouri-crabe, Tcharé etc.

### 1.1.3 Les ressources naturelles

#### 1.1.3.1 Les sols

Le canton Miltou est une plaine à texture et structure diverses selon les endroits. Nous distinguons 4 types de sols :

- Les sols ferrugineux tropicaux,
- Les sols hydro morphe propices à la culture de sorgho, Mais, riz etc
- Les vertisols favorables à la culture de décrue ;
- Les sols sableux et sablo-argileux favorables aux cultures pluviales (arachides, manioc, pénicillaire, niébé, sorgho etc.)

#### 1.1.3.2. La végétation

La végétation est caractérisée par une savane arborée très dense par endroit. On peut remarquer des forêts dans la partie Est et Sud du canton (Kouno ; Dick, Tarigne), à l'Ouest (Déra, Mbarlet et Al-hadj Ali). La végétation est composée des strates arborées, des strates arbustives et des strates herbacées

Les strates arborées tels que : Khaya sénégaleensis, Parkiabiglobosa, Acacia albida, Balanites aegyptiaca, Tamarindusindica, Ficus capensis, Butyrospermumparkii etc.

Les strates arbustives rencontrées sont : Ziziphusmauritanica, Anonasquamosa, Acacianilotica etc.

Les strates herbacées : hetadaniaastata, Hibicusesculenta, Gynandropusgynandra etc.

Toutes ces espèces sont utilisées soit comme médicament, le bois de chauffe, l'alimentation de bétails et sont d'une très grande utilité pour la population.

#### 1.1.3.3. La faune

Le canton possède des espèces fauniques diverses et variées. On peut rencontrer des espèces telles que : Hippopotames, Phacochères, Singes, Antilopes, Hyènes, Chacals, Porc –épic, Gazelles, Lièvres, écureuils etc. Ces espèces sont incessamment menacées par les chasses clandestines, les feux de brousse, les travaux de l'exploitation du pétrole etc. Cependant, les espèces telles que : l'éléphant, le buffle, le rhinocéros, le lion, la panthère etc. sont quasi inexistantes dans le canton. Toutefois, on signale la présence des éléphants dans les villages souloungou, Madjiru, Bobour et autre au bord du fleuve.

#### 1.1.3.4 Les ressources naturelles non renouvelables

Le canton Miltou regorge d'énormes ressources minières selon les recherches effectuées en 2003 par les sociétés pétrolières. Les travaux préliminaires à l'exploitation du sous-sol sont en train d'être entrepris et cela n'est pas sans conséquences néfastes sur l'environnement.

## 1.2. Milieu humain

### 1.2.1 Historique du canton

Le village Miltou a été créé autour des années 1700 sous l'influence d'un groupe des pêcheurs. Mais la famille cantonale est un groupe des chasseurs, venant de Sédé, premier site habité par cette population avant l'arrivée des Allemands dans la localité. Voyant que la localité fait bon vivre, les chasseurs ont commencé par venir s'installer. C'est ainsi que sept (7) ménages ont quitté un village qui s'appelait Djanan pour s'installer à Miltou. Arrivés derrière le fleuve Chari, la population de Miltou est partie les faire traverser.

A cet effet, le chef de terre de Miltou leurs a donné le terrain au Sud-ouest du village, ce lieu est nommé Koudgoumoule. Ces gens n'ont aucun lien parental mais c'est le système commercial (troc) qui les a unis avec les autochtones. Ces chasseurs avaient beaucoup appuyé le chef de terre de Miltou dans la gestion des affaires courantes et le règlement des conflits parmi la population. Pour renforcer les liens avec ces groupes de chasseurs, le chef de terre avait donné sa fille en mariage à l'un d'eux. Avant sa mort, il a laissé un testament selon lequel ce sont, ces chasseurs qui trancheront les affaires entre la population après lui. C'est ainsi que, après la mort de chef de terre, le pouvoir de jugement est confié à Alifa Bah qui est leur neveu sous l'influence de Mbang de Massenya dans les années 1766 à 1791 avant l'arrivée des colons. La chefferie traditionnelle continue avec les chefs de terre dont les successeurs sont les suivants :

Après la mort d'Alifa Bah, Alifa Naigne a régné pendant 27 ans de (1791 à 1819), après sa mort son successeur fut à Alifa Gnah qui a régné pendant 20 ans (1819 à 1839). A la mort d'Alifa Gnah. Son fils Alifa Kamiang Kassang a accédé au pouvoir pendant 2 ans (1839 à 1841), décédé suite d'une courte maladie, son frère Alifa Gnabaye a pris le pouvoir durant 16 ans (1841 à 1857). Après son décès, son frère Alifa Gourmoud le succède. Il a régné pendant 32 ans (1857 à 1889).

Donc ces six chefs Alifa ont exercé le pouvoir avant l'arrivée des colons.

Avec l'arrivée des blancs le fils d'Alifa Gourmoud appelé Alifa Kassalou est nommé chef de canton de Miltou et a régné pendant 42 ans (1889 à 1931). A la mort d'Alifa Kassalou, Alifa Kaoul a accédé au pouvoir durant 20 ans de (1939 à 1959). Après le décès d'Alifa Kaoul, son fils Tchoroma Alifa a pris le pouvoir, il a régné pendant 10 ans de 1959 à 1969. Un conflit s'est éclaté entre Tchoroma et son secrétaire Alifa Gnanh. Ce conflit s'est soldé par la destitution et l'arrestation du chef de canton Tchoroma Alifa. Alors, Alifa Gnanh son secrétaire est monté au pouvoir et a régné pendant 5 ans (1969 à 1974) l'année à la quelle Tchoroma Alifa est libéré et a repris le pouvoir pendant 18 ans (1974 à 1992). Après sa mort Gaourang Alifa, l'actuel chef de canton a accédé au pouvoir de 1992 jusqu'à nos jours.

### 1.2.2. Aspect démographique

Le nombre de la population du canton est d'environ 40839 habitants en 2014 et couvre une superficie de 2625 km<sup>2</sup>, soit une densité moyenne de 15,55 habitants/km<sup>2</sup>. La taille d'un ménage est en moyenne 5,03 personnes.

Pour un total de 40839 habitants, la population féminine est 22368 soit un pourcentage de 54,77% ; et la proportion de la population masculine est de 18461 soit un pourcentage de 45,20%.

Sur une population totale de 40839 habitants, les personnes ayant l'âge compris entre 0-25 ans sont au nombre de 20971 soit un pourcentage de 52%. Les adultes de 26-55 ans sont environ 16054 soit un pourcentage de 39%. Les personnes âgées de 56 ans et plus représentent un pourcentage de 9% soit un nombre de 3804 personnes.

#### Répartition de la population par sexe et par tranche d'âge.

Tranche d'âge	Totale	Hommes	Femmes	pourcentage
0-25 ans	20971	9480	11491	52%
26-55 ans	16054	7260	8794	39%
56 ans et +	3804	1721	2083	9%
Total	40839	18461	22368	100%

Source : Association de Développement des grappes-villages de Mars-Avril 2014.

La population du canton Miltou est dominée par les jeunes et les femmes. Pour amorcer le processus de développement dans le canton, les actions au profit de ces deux catégories de population doivent avoir une attention particulière. Avec l'appui des partenaires, le processus de développement sera très vite amorcé, car la population est active et les ressources locales disponibles.

Le canton Miltou compte plusieurs ethnies à savoir : Baguirmi, Galine, Boua, Arabe, Foulata, Sara etc. La langue dominante est le Barma (langue Baguirmi), aussi l'arabe local est couramment utilisé et compris par la population

Les mouvements de la population transhumantes et semi nomade du canton Miltou s'observent en grande partie pendant la saison sèche ; les arabes et les Foulbé qui viennent en pâturage pendant la période des récoltes et remontent vers le Nord en début des saisons des pluies. Ces mouvements des éleveurs font naître des conflits entre les sédentaires cultivateurs et nomades éleveurs mais qui n'empêchent pas à ces deux communautés de cohabiter ensemble.

### **1.2.3 Organisation sociale, politique et culturelle**

#### **1.2.3.1. Le pouvoir traditionnel**

Sur le plan social, le pouvoir traditionnel est assuré par le chef de canton appuyé par les chefs traditionnels qui sont : les chefs de villages, les chefs de terre, les chefs des eaux et les représentants des différentes ethnies vivant dans le canton etc. Les chefs traditionnels à différents niveaux ont pour rôle : le règlement des conflits, la collecte des impôts, la gestion du patrimoine foncier.

#### **1.2.3.2 L'administration moderne**

L'administration moderne est organisée de la manière suivante. Au niveau régional (région de Chari-Baguirmi) ont trouvé le gouverneur suivi du préfet au niveau départemental (département du Loug-Chari), le sous-préfet et les services étatiques qui sont chargés d'appuyer les actions de développement dans la localité.

#### **1.2.3.3 Les activités coutumières**

Dans le domaine des activités culturelles, on constate certains mouvements de la population lors des cérémonies des mariages, de baptême (nommer un nouveau-né), des circoncisions, des funérailles etc. A ces occasions, les manifestations culturelles sont observées. C'est aussi lors de ces occasions que les rites traditionnels s'observent. Tout cela est coordonné par les personnes bien indiquées qui sont les garants et les détenteurs des secrets des rites traditionnels. Toutefois, il faut mentionner que la tradition dans le canton Miltou tend vers la disparition à cause des religions et le modernisme auxquels les jeunes s'adonnent tant.

#### **1.2.3.4. La religion**

Dans le canton Miltou, la population pratique majoritairement la religion musulmane. La religion chrétienne est pratiquée par une petite minorité. Ces deux(2) religions ont favorisé un changement de comportement positif parmi la population puisqu'elles elles prêchent la paix, la cohabitation pacifique, la tolérance, etc.

Ces religions ont aussi favorisé le dialogue avec les femmes puisqu'elles (religions) ont changé la mentalité traditionnelle des hommes. Les hommes arrivent progressivement à abandonner certaines pesanteurs socioculturelles qui bloquent la collaboration et l'implication des femmes dans les instances de prise de décisions locales.

### **1.2.4. Les Organisation de La Société Civile**

#### **1.2.4.1 Les ONG et Programmes de développement**

Au titre des organisations modernes, on peut citer le SECADEV (Secours Catholique pour le Développement), le PCAR (Programme Chrétien d'Animation Rurale). Aujourd'hui le programme qui intervient est principalement le Programme d'Appui au Développement Local et à la Gestion des Ressources Naturelles (PADL-GRN) à travers l'ONG Réseau d'Action de Partage et de Solidarité du Mandoul (RAPS-Mandoul) et l'Organisme Correspondant Régionaux (OCR) INADES-FORMATION. Le PADL-GRN il faut le rappeler est un programme de 10<sup>ème</sup> FED qui vise à appuyer les organisations rurales de base, à lutter contre la pauvreté en prenant en main la problématique de leur développement. A travers l'ONG d'animation RAPS-Mandoul, le PADL-GRN renforce la capacité des communautés dans la pratique de la démocratie en les aidant à élaborer un plan de développement local de leur canton. Il y a aussi le programme d'éradication de ver de Guinée qui appui la population dans la lutte contre ce phénomène qui met en mal la sante de la population riveraine.

### 1.2.4.2. Les groupements et Associations

Il existe aussi des groupements et Associations dans le canton. Ceux-ci dans leur majorité ont fixé leurs objectifs vers les activités agricoles, l'élevage et le commerce. Ils sont généralement mal organisés leur fonctionnement pose problème.

#### LES ONG, ASSOCIATIONS ET GROUPEMENTS DU CANTON

Type	Nombre	Observations
ONG	3	INADES-FORMATION, RAPS-MANDOUL, SECADEV, PCAR qui est opérationnelles sur le terrain
Etatique	1	PNSA, opérationnelle
Associations	4	Mises en place démocratiquement et structurées
groupements	192	Difficulté de fonctionnement

Source : Association de Développement Cantonal

### 1.2.5. Les secteurs sociaux

#### 1.2.5.1. La santé

Le canton Miltou est doté de trois centres de santé qui sont :

Le centre de santé de Miltou (chef-lieu du canton), le centre de santé de Mbarlet, distant d'environ 50Km du chef-lieu et le centre de santé de Kouno. La faible fréquentation des centres de santé au profit de la pharmacopée traditionnelle et l'inaccessibilité de certains villages du canton aux centres de santé, compte tenu des grandes distances qui les séparent des centres de santé et de leur l'enclavement pendant la saison de pluie pose de sérieux problèmes en matière de la santé dans le canton. A cela, s'ajoute l'insuffisance de personnel soignant qualifié surtout dans le domaine d'assistance des femmes enceintes, les mauvaises pratiques de l'hygiène et d'assainissement qui favorisent les maladies telle que le paludisme, la diarrhée, les infections respiratoires etc. ne font que aggraver la situation sanitaire de la population.

#### STRUCTURE DE SANTE ET PRESONNEL SOIGNANT

Localité	Nombre infrastructures	Nombre personnel	Nombre de personnel qualifié par population
Miltou	1	1 de l'Etat	3 personnels qualifiés pour 40829 habitants
Mbarlet	1	1 volontaire	
Kouno	1	1 volontaire	

**NB** : pour une population d'environ 40829 habitants, il n'y a que trois (3) infirmiers diplômés d'Etat soit 1 infirmier pour 13609 habitants.

#### MALADIES RECURRENTES, NOMBRE DE CAS ET NOMBRE DE DECES

Maladies	Nombre de cas	Nombre de décès
Paludisme	82	2
Rougeole	0	0
Polio	0	0

**N.B** : le nombre des cas des maladies mentionné dans ce tableau prouvent que la population fréquente très peu les centres de santé. Par exemple les cas de paludisme qui est une maladie dominante dans le canton est relevé chez quelque rares patients qui se font soigner dans les centre de santé. Les maladies existent parmi la population mais celle-ci préfère se faire soigner traditionnellement. Les actions doivent être entreprises pour sensibiliser la population à un changement de comportement.

## VACCINS ADMINISTRES

Type de vaccins	Taux de vaccination
BCG	70%
Penta 3	139%
Rouvax	64%
Vat 2+ femme en ceinte	9 ,9%

Il ressort de ce tableau ci-dessus que les femmes en ceintes fréquentent très peu les centres de santé. Une hypothèse est à émettre soit les femmes refusent de se faire consulter par les hommes car il n'existe aucune sage-femme dans le canton. Le seul recours pour elles, c'est de se faire accoucher par les accoucheuses traditionnelles.

**N.B :** Pour améliorer la santé de la population du canton Miltou, le renforcement en centre de santé et personnel soignant, la sensibilisation de la population à la fréquentation des centres de santé, et en matière de l'hygiène et assainissement sont des actions à entreprendre.

### 1.2.5.2 L'éducation

#### 1.2.5.2.1. L'éducation primaire

La première école du canton Miltou est créée en 1964 à Miltou, on dénombre aujourd'hui 28 écoles dont 9 écoles officielles et 19 écoles communautaires avec un effectif de 4361 élèves dont 1623 filles et 2738 garçons. Ces élèves sont encadrés par 20 enseignants qualifiés et 54 enseignants communautaires. Ces derniers ne sont pas qualifiés.

**TABLEAU DE NOMBRE D'INFRASTRUCTURES, NOMBRE DES ENSEIGNANTS ET EFFECTIF DES ELEVES DU CANTON MILTOU**

Localité(Villages )	type d'école	distance au chef-lieu	nombre du d'infrastructure		nombre d'enseignant		effectif des élèves		
			dur/semi	secco	Etat	ct re	G	F	Total
Krang	Communautaire	34 km	0	1	0	2	55	44	99
Tarigne	Officielle	40 km	0	1	1	2	80	43	123
Democratie	Communautaire	10km	0	1		2	50	13	63
Dick	Officielle	15km	1	1	1	2	69	35	104
Damtar	Communautaire	22km	0	1		3	28	16	44
Dera	Officielle	95km	0	1	1	2	150	67	217
Gambala	Communautaire		0	1	0	3	66	72	138
Kouno centre A	Officielle	50km	1	0	6	7	244	182	426
Mbarlet Francophone	Officielle	50km	1	0	2	2	410	146	556
Mbarlet arabophone	Officielle	50km	1	0	3	3	384	213	597
Darnaim	Communautaire	94km	0	1	0	1	38	21	59
Caporal	Communautaire	52km	0	1	0	2	36	24	60
Alhadj Ali	Communautaire	65km	0	1	0	2	94	40	134
Gourli	Communautaire		0	1	0	1	21	18	39
Goroguili	Communautaire		0	1	0	1	20	9	29
Goria	Communautaire		0	1	0	1	35	13	48
Glagomen	Communautaire		0	1	0	1	20	13	33
Miltou	Officielle	60km	1	1	1	3	150	128	271
Djoune	Communautaire		0	1	0	1	35	25	60
Senek	Communautaire	70km	0	1	0	2	43	38	81
Keske	Communautaire		0	1	0	2	36	27	63
Djouboul	Communautaire	65km	0	1	0	2	57	35	92
Miltoupaul	communautaire		0	1	0	1	84	52	32
Bock	communautaire		0	1	0	1	48	24	72
Boulamakara	communautaire		0	1	0	1	72	21	51

Kouno Centre B	Officielle	50km	1	0	4	2	258	239	497
Kouno GER	Officielle	50km	0	1	1	2	105	54	159
Kanen Kama	Communautaire		0	1	0	1	37	10	47
<b>TOTAL</b>	<b>19 écoles communautaires et 9 officielles</b>		<b>6</b>		<b>20</b>	<b>54</b>	<b>2738</b>	<b>1623</b>	<b>4361</b>

Sources : Délégation de l'Education Nationale de Loug-Chari

#### 1.2.5.2.2. L'enseignement secondaire

L'enseignement moyen du canton est caractérisé par la présence de 3 CEG à savoir :

Le Lycée de Kouno avec un effectif de 264 dont 103 filles et 162 garçons.

Le CEG de Miltou avec un total de 20 élèves dont 03 filles et 17 garçons.

Le CEG de Mbarlet avec un effectif total de 113 dont 23 filles et 90 garçons.

#### TABLEAU DE LISTE DES CEG, EFFECTIF DES ELEVES, NOMBRE DES D'ENSEIGNANTS ET NOMBRE D'INFRASTRUCTURES DU CANTON MILTOU

Localité	type de CEG	distance au chef-lieu	nombre d'infrastructure		nombre d'enseignant		effectif des élèves		
			dur/semi	secco	Etat	bénévole	G	F	Total
CEG Miltou	Officielle	60km	0	1	4	0	17	3	20
Lycée de Kouno	Officielle	0km	1	0	15	1	162	102	264
CEG Mbarlet	Officielle	95	0	1	6	0	90	23	113
<b>Total</b>	<b>3</b>		<b>1</b>	<b>2</b>	<b>25</b>	<b>1</b>	<b>269</b>	<b>128</b>	<b>397</b>



La majorité des écoles sont construites en seccos ou en banco. Ce qui ne favorise pas d'améliorer la qualité de l'éducation dans le canton. Sur les 32 écoles, on note seulement 6 salles de classes construites en matériaux durables.

La faible scolarisation des enfants est un problème majeur dans le secteur éducatif Du canton.

### 1.2.6. L'hydraulique

#### 1.2.6.1. Accès à l'eau potable

L'eau de consommation du canton Miltou est constituée de quelques forages dans certains villages (52 forages), d'environ 191 puits traditionnels, et de 10 puits ouverts et 2 Châteaux d'eau. La population des villages riverains s'abreuve avec l'eau du fleuve. Ce qui est l'une des causes des problèmes de la santé dans le canton.

#### Les infrastructures hydrauliques du canton Miltou

Localité(Villages)	Type d'infrastructure hydraulique	Nombre de population
Korock	1 puits ouvert	166
GER	1 puits traditionnel	47
Madjamena	1 puits traditionnel	16
Yadine	1 puits traditionnel	25
Hamout	1 puits traditionnel	99
Kouno	93 puits traditionnels, 2	5709

	forages et 1 château	
Mbero	1 puits traditionnel	48
Dorota 1	1 puits traditionnel	47
KounoHori	6 puits traditionnels	644
Gambala 1	6 puits traditionnels	244
Keurkoh	4 puits traditionnels	171
Sadanan	1 puits traditionnel	41
Sakadja	2 puits traditionnels	104
Krang	3 forages	543
Krang 4	1 forage et 1 puits traditionnel	59
Ndjaména Bassa	3 puits traditionnels	243
DjaménaMiltou	2 puits traditionnels	165
Bassa Bac	1 puits traditionnel	94
Narangassa	1 forage	258
Tarigne	3 forages et 1 puits ouvert	908
Darasalam	5 puits traditionnel et 1 forage	825
Bougounou	2 puits traditionnels	276
Arbousoulbag	2 puits traditionnels	402
Tchollo	1 puits traditionnel	160
Nara idjéli	5 puits traditionnels	202
Achana	1 forage	415
Mbarlet	4 forages et 5 puits traditionnels, 1 puits ouvert et 1 château	2921
Nargoto	1 puits traditionnel	431
Daranaim	3 forages	544
Achanakanan	3 puits traditionnels	560
Sarwa	1 forage	300
AchanaDarsal	1 puits traditionnel et 1 forage	840
Cheik Alhakim	2 puits traditionnels	90
Démocratie	1 forage	172
Damtar	1 forage	422
Sakadja	2 puits traditionnels	99
Dick 2 Hipa	1 puits traditionnel	101
Djiraikmadji	1 puits traditionnel	47
Deureuck	1 puits traditionnel	300
Workel	1 puits traditionnel	268
Dick 1	1 forage et	339
Binokoh	3 puits traditionnels	121

Dera	5 forages	2514
Tounoune	1 puits traditionnel et 1 forage	165
Dera Borno	1 forage	580
Dera Sarwa	6 puits traditionnels et 1 forage	1887
Dera Bassa	1 forage	354
Dera Sara	3 puits traditionnels	236
Caporal	1 puits ouvert et 1 forage	140
Hisseine Habré	3 puits traditionnels et 1 forage	500
Alhadji Ali	2 forages et 1 puits traditionnel	954
Roumeli	1 puits traditionnel	203
Assela	1 puits traditionnel et 1 puits ouvert	155
Sanour	1 puits traditionnel	233
Toumame I	1 puits ouvert 1 forage	151
Gourli II	1 forage	304
Gourli II	1 puits traditionnel	422
Rayatna	1 forage	85
Gourli III	1 forage et 4 puits traditionnels	258
Douane 2	1 puits traditionnel et 1 forage	55
Toumtoubaye	1 puits traditionnel	82
Kalaite	1 puits traditionnel	60
Miltou	4 forages	2345
Miltou Paul	1 forage	546
Bock	1 forage, 1 puits ouvert	467
Boulama Kara	1 forage, 1 puits ouvert	789
Seneck	1 forage 1 puits ouvert	230
Ferrick Mirrik	1 forage 1 et puits ouvert	56
Soudié	1 forage et 1 puits ouvert	145
<b>TOTAL 69 villages</b>	<b>52 FORAGES, 191 puits traditionnels, 10 puits ouverts, et 2 châteaux</b>	<b>33382</b>

Pour une population totale de 40829 le canton note seulement 52 forages soit 785 personnes pour 1 forage. En plus, les 52 forages sont repartis entre 34 villages sur les 113 que compte le canton. Les 2 châteaux que possède le canton sont dans les localités de Mbarlet et Kouno ne couvrent pas le besoin de la population.

### 1.2.6.2- l'hydraulique pastorale

Considérée comme une zone d'élevage, l'accès à l'eau pour le bétail est un sérieux problème dans le canton. Le canton ne note que quatre (4) puits pastoraux dans les zones de concentration de Gamballa, Tarigne, Gourli et Douane. Pour les éleveurs, le fleuve que dispose le canton est un atout car les animaux peuvent s'alimenter à tout moment. Mais selon les services techniques vétérinaires du Loug-Chari, la consommation d'eau du fleuve cause des sérieux problèmes de santé animale.

## 1.3. Les Activités économiques

Les activités économiques du canton reposent sur l'agriculture, l'élevage, la pêche et le commerce. A cela s'ajoute l'artisanat qui est très peu développé et l'exploitation du sous-sol dont les activités sont entreprises par les sociétés internationales.

### 1.3.1 Agriculture

L'agriculture est la première activité principale du canton Miltou. Les produits agricoles sont utilisés dans la ration alimentaire et aussi comme sources de revenu financière. Elle demeure toujours archaïque et pratiquée de manière traditionnelle avec les outils rudimentaires tels que la houe, le daba, la hache, etc. les efforts fournis par l'Etat Tchadien de la moderniser en dotant le canton de quelques six (6) tracteurs sont encore loin d'atteindre ses objectifs. Car les engins à moteurs donnés par l'Etat ne couvrent pas le besoin des agriculteurs en matière des surfaces à cultiver.

Les 1079 charrues enregistrées dans le canton sont détenues par la plupart des commerçants qui le mettent en location à la population avec des prix élevés. En plus du manque de matériels agricoles, s'ajoute l'insuffisance des techniques culturales, le retard des pluies, et l'insuffisance des conseillers agricoles qui ne permet pas l'encadrement des producteurs du canton. Le canton ne dispose que deux (2) agents techniques qui sont sur le terrain.

Les principales cultures du canton sont les cultures vivrières (le mil, le sorgho le maïs, le manioc). L'arachide, le sésame, le haricot et le coton sont considérés comme les cultures de rentes. Il y aussi les produits maraichers composés de tomates, laitue, oseille, poivron etc. dont la production joue un rôle très important sur le plan économique et alimentaire de la population du canton. Les initiatives de production des arbres fruitiers sont encore embryonnaires mais méritent d'être encouragées.

**NB :** l'agriculture dans le canton Miltou est traditionnelle et souffre d'un manque de techniques culturales et des produits phytosanitaires.

### 1.3.2. L'élevage

L'élevage est la seconde activité économique du canton Miltou. Il est pratiqué par les éleveurs nomades et sédentaires. Les nomades Arabes et Foulbés viennent généralement pendant la fin de la saison des pluies et empruntent le long du fleuve Chari. Quatre principaux passages par les éleveurs nomades dans le canton qui sont :

Passage 1 : Ils séjournent tout autour des mares Amladoba, Marioma, Gamdjo, Ras Salet, Nabagaï, Djeneck et Bandjalé pour aller vers la localité de Ndam dans la Tandjilé.

Passage 2 : de Kouno kindja, il remonte à Gamballa vers la frontière de Tandjilé en passant par les mares Laboute, Ngato et Tick.

Passage 3 : de Selé à la frontière d'Ofone en passant par les mares Dick, Malaye et Ngoué.

Passage 4 : De Gamdjo à Damtar, Tchesky pour traverser le Chari.

Ces passages des transhumants sont aussi des plans de tracé des couloirs de transhumance dans le canton.

Les espèces élevées dans le canton sont :

**Les bovins :** l'élevage des bovins est pratiqué par les éleveurs nomades et ceci constitue leur activité principale. Les sédentaires le font aussi mais sont beaucoup plus utilisés pour l'attelage, l'alimentation par la vente des produits tel que le lait ou la vente de l'animale sur pied.

### Les ovins et les caprins et les volailles

Cet élevage constitue une ressource de revenu financière pour la population. Un ménage élève au moins quatre (4) ovins ou caprins et un ménage élève en moyenne 7 volailles. Cet élevage est destiné

à la vente pour subvenir aux besoins tels que les cas de maladies d'un membre de la famille ou autres besoins pressant. Les ovins et caprins et les volailles sont aussi destinés à la consommation pendant les cérémonies de funérailles, les fêtes religieuses, l'accueil d'un hôte important et autres occasions de retrouvailles.

### Les asins

Les ânes sont élevés un peu partout dans le canton. Ils jouent un rôle non négligeable dans les ménages puisqu'ils sont chargés du transport. Ils transportent les personnes et des biens vers les marchés hebdomadaires. A ce titre, on peut dire que les ânes sont très importants dans l'économie des ménages du canton.

### Les chevaux et les camelins :

Moins nombreux que les premiers, ils sont considérés comme les animaux de prestiges.

Le secteur de l'élevage qui constitue le pilier de l'économie du canton rencontre d'énormes difficultés qui ne favorisent pas son développement. Sur le plan infrastructure pastorale, le canton ne note que 4 puits pastoraux, et un (1) seul poste vétérinaire avec parc de vaccination à Kouno qui selon le responsable vétérinaire, ce poste est entouré par les habitations et à besoin d'être délocalisé en dehors de la ville. L'accès aux soins de proximité de bétail demeure un autre problème majeur car il n'existe aucune pharmacie vétérinaire dans le canton. L'insuffisance de personnel qualifié (un seul agent pour tout le canton) ne favorise pas aussi le suivi de la santé des animaux.

### TABLEAU DE NOMBRE DES ESPECES ET DE REPARTITION PAR MENAGES.

Espèces	Nombre de têtes	Effectif UBT	en	Observations
Bovins	55 740	55 740		Estimation à raison d'une moyenne de 7 têtes de bœufs par ménages
ovins	34405	34405		Estimation à raison d'une moyenne de 4 têtes d'ovins par ménages
caprins	30085	30085		Estimation à raison d'une moyenne de 4 têtes de caprins par ménages
Equins et asins	5917	5917		Estimation à raison de plus de la moitié des ménages élève au moins un équin ou asin.
Volailles	60291	60291		Estimation à raison d'une moyenne de 7 volailles par ménages

Source : atelier grappes-village de Mars-Avril 2014.

**N.B :** Pour redynamiser le secteur de l'élevage dans le canton et faire de lui le poumon de l'économie cantonale, la construction des infrastructures pastorales, la formation des agents de proximité et la disponibilité en produits vétérinaires s'avère nécessaires.

### 1.3.3. Pêche

La pêche constitue la troisième activité économique du canton. Il est pratiqué dans le fleuve Chari et plusieurs mares permanentes et semis-permanents qui regorgent beaucoup de poissons. C'est une zone de pêche par excellence d'où la vie de la population en dépend. Cependant, les ressources halieutiques sont en baisses compte tenu du manque de professionnalisme des pêcheurs (l'utilisation des méthodes et matériels prohibés) qui constitue un problème principal dans le secteur de la pêche.

### 1.3.4. Le Commerce

L'activité commerciale est peu développée dans le canton Miltou. Elle est concentrée autour des marchés hebdomadaires. Les échanges commerciaux se font dans le canton sur la base des produits

de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche. Il existe aussi des commerçants détaillants qui mettent les produits de première nécessité (sucre, savon, sel de cuisine etc.) à la disposition de la population.

#### **1.3.5. L'artisanat**

L'artisanat est peu développé dans le canton. Les activités artisanales sont limitées à la forge pour la fabrication des outils agricoles traditionnelles (houe, hache, dabas ...) ; la poterie et le tressage des seccos, nattes, éventails, vans etc.

## II-Diagnostic participatif du canton et options de développement par domaine

### 2.1 Le domaine *Social et Culturel*

#### 2.1.1 Résultats du diagnostic

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Le non implication des femmes dans le processus des actions de développement	Tout le canton	L'ignorance des hommes	Faible participation des femmes dans les actions de développement	ADC	sensibiliser la population pour l'implication des femmes dans les actions de développement
Mariage précoce	Tout le canton	Pesanteurs socioculturelles	Abandon de l'école par les jeunes en particuliers les filles	Cellule de sensibilisation	sensibiliser les parents contre le mariage précoce
Manque de cadres d'animation et d'encadrement des jeunes.	Tout le canton	Pas d'initiatives	Insuffisances d'activités éducatives et culturelles des jeunes	ADCM Demain les jeunes	créer, construire et équiper un centre culturel.
Insuffisance de matériel sportives.	Tout le canton	Manque d'appui	Le non évolution des activités sportives	Sous-ligue Equipes de football	Appuyer les joueurs en matériels sportives.
Abandon progressive de cultures traditionnelles	Tout le canton	La religion modernisme	Les jeunes méconnaissent les cultures traditionnelles	Union des jeunes.	Sensibiliser la population pour la revalorisation des cultures traditionnelles.

#### 2.1.2 Les axes prioritaires de développement

Problème vécus	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Le non implication des femmes dans le processus des actions de développement	Volonté des femmes à briser les pesanteurs socioculturelles	Renforcer les capacités des femmes dans la participation des actions de développement	Appuyer la sensibilisation et l'intégration des femmes au processus de développement

Mariage précoce	Prise de conscience de la population		Appuyer la lutte contre le mariage précoce
Manque de centres d'animation et d'encadrement des jeunes.	Association des jeunes	promouvoir l'épanouissement de la jeunesse d'ici à 4 ans.	Appuyer la construction et l'équipement d'un centre d'animation et d'encadrement des jeunes
Insuffisance de matériel sportives.	Equipes de football		Appuyer les activités sportives
Abandon progressive de cultures traditionnelles	Capacité de mobilisation		Appuyer la revalorisation des cultures traditionnelles

## 2.2 Le domaine *Ressources Naturelles / Agriculture Durable*

### 2.2.1 Résultats du diagnostic

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Disparition progressive de certaines espèces végétales à caractère nutritif (tamariniers, karité, la néré...)	Tout le canton	Coupe abusive des arbres, le feu de brousse exploitation pétrolière	Insuffisance des bois de service d'œuvre : La famine	Possibilité de faire le reboisement	reboiser les espèces à caractère nutritif.
Disparition de certaines espèces animales (éléphants, buffles, rhinocéros lions, panthères et girafe)	Kaporal	Extension de la surface cultivable Feu de brousse Travaux d'exploration du sous-sol	absence de tourisme	Possibilité de faire des zones de mise en défens	Appuyer et délimiter les zones de mise en défens
Insuffisance d'eau potable	Djomboul Miltou Miltou Paul Boulamakara Yarom Bock Djoune Tchasky Warkeaugamdjo	Manque de soutien extérieur	Maladie due à la consommation de l'eau non potable	La nappe phréatique est moyenne	installer les forages

	Dankodé Democratie Dick Damtare Celleo Dick 2 Rankode 1,2 Gambala GER I GER II Amoud Krock Gambalaferick Dorota 1 Gassara Kouno-kindja kouno Darsalam Arbousoulba Darnaime Bougounou Nara-hidjéli Naragoto Mbarlet				
Manque de puits pastoraux	Bourli Gamdjio Alladjé Hilémour Djanigue Goudague Djon-nguel Adédjé II	Faible initiative locale	Maladies des bétails suite à la consommation de l'eau sale	Nappe phréatique moyenne	Installer les puits pastoraux
Baisse de productions agricoles	Tout le canton	Ennemis de culture, Prix élevé pour location des outils agricoles. Insuffisance de technique de production. Mauvaise répartition de	Famine	Zone d'agriculture	lutter contre les ennemies de culture. Rendre disponible les outils agricoles. Appuyer en semences améliorées.

		la pluviométrie.			
Mauvaise gestion des produits agricoles	Dans tout le canton	Insuffisance des techniques de gestion Manque de magasins communautaires	famine	Disponibilité des produits pendant les récoltes	construire les magasins communautaires dans les 7 grappes-villages
insuffisance des arbres fruitiers	Tout le canton	Manque des techniques et des matériels	Rareté de fruits	Existence des initiatives locales dans la création des vergers	Planter et protéger les arbres fruitiers
Mortalité fréquente de bétails.	Tout le canton	Insuffisance de soin Manque de pharmacies vétérinaires Insuffisances de personnel qualifié	Perte de têtes de bétails	Zone d'élevage	Former les auxiliaires d'élevage, Construire et approvisionner les pharmacies vétérinaires
Pêche non contrôlée	Kaporal, Bobour, Madjim, Kemtogo Glangomé Djaboul Miltou Miltou EET no 1 Damtare Mbouboure Dera borno	Manque de sensibilisation insuffisance de matériels appropriés	Baisse de produit de la pêche	fleuve	Sensibiliser les pêcheurs sur la pêche responsables. Appuyer les pêcheurs en matériels de pêche appropriés

## 2.2.2 Les axes prioritaires de développement

Problèmes vécus	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Disparition progressive de certaines espèces végétales : tamariniers, karité, néré...et insuffisance des arbres fruitiers (manguiers, goyaviers citronniers etc.)	Possibilité de régénération	Développer les opportunités pour la restauration des espèces animales et végétales et renforcer les capacités de villages en eau potable d'ici à 4 ans.	Appuyer le reboisement des espèces nutritives.
Disparition des certaines espèces animales, éléphants, buffles, rhinocéros lions, panthères et girafe	Possibilité de faire des zones de mise en défens		Appuyer la délimitation des zones de mise en défens
Insuffisance d'eau potable	Nappe phréatique moyenne		Appuyer l'installation des forages

Baisse de productions agricoles	Zone d'agriculture	Renforcer les capacités des agropasteurs pour assurer la gestion rationnelle des ressources naturelles, la restauration des sols pour une meilleure production et une bonne gestion des produits agricoles d'ici à 4 ans	Appuyer les producteurs en techniques ; matériels et intrants agricoles
Gaspillage des produits agricoles	Disponibilité des produits pendant les récoltes		Renforcer les capacités de producteurs agricoles dans la gestion des produits agricoles
Mortalité fréquente de bétails	Zone d'élevage		Appuyer la construction des puits pastoraux Appuyer la formation des auxiliaires d'élevage Appuyer la construction et l'approvisionnement des pharmacies vétérinaires Appuyer la construction des parcs de vaccination
Pêche non contrôlée	Fleuve		Appuyer les pêcheurs en techniques et matériels de pêche appropriés

### 2.3. Le domaine *Economie*

#### 2.3.1 Résultats du diagnostic

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
AGR peu développées.	Tout le canton	insuffisance d'appui enclavement du canton pendant la saison des pluies	Faible pouvoir d'achat dans les ménages	Marchés hebdomadaires	Créer les AGR. Appuyer en crédit financier
Mauvaise organisation du marché de bétails	Kouno	Manque d'aide extérieur	Insécurité Mauvais prix	Groupement des commerçants	Construire le marché des bétails

#### 2.3.2 Les axes prioritaires de développement

Problèmes vécus	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
AGR peu développées.	Marchés hebdomadaires	Développer l'initiative de la population.	Appuyer la population dans les activités commerciales. Appuyer l'installation des unités de

			transformation des produits locaux. Appuyer l'aménagement des pistes rurales
Mauvaise organisation du marché de bétails	Marchés de bétails		Appuyer la construction des marchés de bétail.

## 2.4. Le domaine Services Sociaux et Educatifs

### 2.4.1 Résultats du diagnostic

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Le secteur éducatif peu développé	Tout le canton	insuffisance des infrastructures scolaires et du personnel enseignant qualifié insuffisances des écoles.	Baisse de niveau. analphabétisme	Enfants en âges scolaire nombreux	Construire et équiper les bâtiments scolaires ; Former les maitres communautaires ; Créer les écoles communautaires.
Mortalité maternelle et infantile	Tout le canton	Manque des accoucheuses formées	La perte de vie humaine	COGES	former et l'équiper les femmes accoucheuses.
Insuffisance de centres de santé.	Tout le canton	Insuffisance d'appui.	La perte de vie humaine	COGES	créer, construire et équiper les centres de santé dans les zones de responsabilité non fonctionnelle.
Mauvaise gestion des centres de santé existant	Miltou Mbarlet Kouno	Mauvaise organisation du COGES	Disfonctionnement des centres de santé	COGES	Renforcer les capacités de COGES dans la gestion des centres de santé.

### 2.4.2 Les axes prioritaires de développement

Problèmes vécus	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Le secteur éducatif peu développé	Enfants en âge scolaire	Développer l'accès à l'éducation d'ici à 4 ans	Appuyer la Construction et l'équipement des bâtiments scolaires ;

			Appuyer la formation des maitres communautaires ; Appuyer la création des écoles communautaires.
Mortalité maternelle et infantile	Existence des accoucheuses traditionnelles	Améliorer la qualité de la santé dans le canton d'ici à 4 ans	Appuyer la formation et l'équipement des femmes accoucheuses
Insuffisance des centres de santé.	Nombre élevé de la population		Appuyer la construction, l'équipement des centres de santé

### III- Sommaire des grands axes de développement de différents domaines

#### Domaine Agriculture Elevage et Pêche

- ✓ Renforcement de la production agricole et pastorale
- ✓ Accroissement de la production maraichère
- ✓ Mis en valeur des zones rizicoles
- ✓ Renforcement de la production, la transformation et la commercialisation des plantes à racines et tubercules
- ✓ Rendre disponible les produits vétérinaires et Zootechniques.
- ✓ Accessibilité des équipements agricoles et intrants.
- ✓ Renforcement des capacités de gestion des ressources halieutiques

#### Domaine Environnement et Gestion des Ressources Naturelles

- ✓ Renforcement des capacités en matière de lutte contre la désertification et la protection de la biodiversité
- ✓ Protection et Restauration du couvert végétal (reboisement, mise en défens)
- ✓ Extension de l'hydraulique villageoise et pastorale
- ✓ Promotion de l'arboriculture fruitière

#### Domaine Economie

- ✓ Promotion des crédits pour les activités génératrices de revenu
- ✓ Développer la transformation des produits locaux
- ✓ Promouvoir les groupements de base dans le domaine économique
- ✓ Développer les circuits de commercialisation des produits locaux et du bétail
- ✓ Renforcement des capacités de la femme rurale dans les actions de développement

#### Domaine Santé

- ✓ Amélioration et renforcement de l'efficacité du système sanitaire.
- ✓ Assurer la qualité de prestation de soin
- ✓ Réduction de la mortalité maternelle et infantile
- ✓ Renforcement des capacités pour la lutte contre les maladies récurrentes

#### Domaine Education

- ✓ Développement de l'accès élargi à l'éducation fondamentale
- ✓ Amélioration de la qualité de l'éducation fondamentale et secondaire
- ✓ Amélioration des qualités d'intervention des enseignants

#### Domaine Affaires Sociales et genre

- ✓ Promotion de la femme à l'intégration du genre
- ✓ Protection des personnes vulnérables
- ✓ Création d'un cadre de protection sociale et de la famille
- ✓ Promotion des services de santé de la reproduction et de la planification familiale
- ✓ Promotion des droits humains, culture de paix et la cohésion sociale

#### Domaine Culture, Jeunesse et sport

- ✓ Création d'un cadre d'épanouissement des jeunes
- ✓ Formation des encadreurs sportifs, culturels et artistiques
- ✓ Promotion et développement des activités sportives et culturelles
- ✓ Promotion du dialogue de la culture de paix et de la diversité en milieu jeune
- ✓ Promotion de l'accès des jeunes aux activités de loisirs, du sport et de la culture.

#### IV- Projets de développement sur la durée du plan

##### 4.1. Domaine Affaires Sociales et Genre

Titre du projet	Localisation et zone géographique à couvrir	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable	Durée
Renforcement des capacités des femmes dans le processus de développement local.	Miltou Kouno Miltou	Demain les jeunes Awunu-Rouna Miltou-Nadif	10 000 000	Capacité de mobilisation des fonds	2015	2 ans
Renforcements des capacités des organisations de base à la bonne gouvernance	Tout le canton	Union des groupements de Miltou	11 300 000	Capacité de mobilisation des fonds	2015	2 ans
Construction et équipement d'un centre socio-éducatif pour les femmes.	Miltou	Union des groupements féminins	65 000 000	Capacité de mobilisation des fonds	2016	1 an
<b>SOUS TOTAL</b>			<b>86 300 000</b>			

##### 4.2. Domaine Cultures/ Jeunesse et Sport

Titre du projet	Localisation et zone géographique à couvrir	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable	Durée
Construction, et équipement d'un centre de lecture et d'animation culturelle	Miltou	ADSEM Demain les jeunes	60 000 000	Capacité de mobilisation	2016	1 an
Appui à la promotion des activités sportives et culturelles	Kouno, Taring, Miltou Mbarlet, Dera	Sous-ligue Equipes de football Club des jeunes	15 000 000	Capacité de mobilisation	2017	1 an
<b>SOUS TOTAL</b>			<b>75 000 000</b>			

#### 4.3. Domaine environnement et Gestion des Ressources Naturelles

Titre du projet	Localisation et zone géographique à couvrir	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable	Durée
Installation des forages et de Châteaux d'eau dans le canton.	Djomboul Miltou (château à construire) Miltou Paul Boulama kara Yarom Bock Djoune Warkeaugamdjo Dankodé Democratie Dick Damtare silo Dick 2 Dankodé I Dankodé II Gambala GER I GER II Amoud Krock Gambala ferick Dorota I Gassara Kouno-kindja Kouno (adduction d'eau) Darsalam Arbousoulba Darnaime Bougounou	Comité villageois de gestion de point d'eau.	145 000 000	Capacité de mobilisation de fonds	2015	4 ans

	Naraï-Hidjélidjé Naraï ngato Mbarlet (adduction d'eau) Tchasky Hisseine Habré Halédjial Yabri Dérick Madina					
Formation des pépiniéristes, production des plants et reboisement.	Kaporal Rayatna Gourli I Miltou Djouboul Miltou paul Boulama kara Bock Yarom Djoune Deureuck Dick Dankodé Damtare Democratie Gambala I Dorota I Kouno Dera Dera bassa Gobna Tairgne Darsalam Mbarlet Tcholla Hillé Mour	Kagnebéré Khadamna Khairia Boudamara Nadjga Djiré Djarapdjéka Eussaoudi Dawalakousgued Petrolier Essai Kawafolé Menfoundi Merkebaye Al-afé kag-madjimbé Moussama Nendaou Darassalam Ma-hasse Awihidé Djourou-Adjé Saba-halker Darsalam Moussa-hada Achalla Golgo	78 200 000	Capacité de mobilisation	2015	4 ans
Fonçage des puits	Gamdjio Fadjal-hallal	G.I.P (groupement	105 00 000	Capacité de mobilisation des	2016	2 ans

pastoraux.	Miltou Paul Pleya (Gourli) Goudague Djon-nguel Hadédja II	d'intérêts pastoraux		fonds		
renforcement des zones de mise en défens de la forêt.	Djoune Taring Miltou	Grpt pétrolier Grpt union de Tarigne Eussaoudi	12 000 000	Capacité de mobilisation	2017	1 an
<b>SOUS TOTAL</b>			<b>340 200 000</b>			

#### 4.4 Domaine Agriculture/Elevage/pêche

Titre du projet	Localisation et zone géographique à couvrir	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable	Durée
Renforcement de capacités des agriculteurs en techniques, en matériels, semences améliorées et produits phytosanitaires.	Derick Taring Miltou Mbarlet Kaporal Miltou Miltou Madjoum Alhadj Ali Gourli Mbarlet Darsalam Bourli II Miltou Aledjia II Rayatna GER II Mbarlet Darassalam II Komtogo Kemko	Takousgué Djisia, Djarabou Ndor Ndarguira Djarapdjéak, Esther Kaigne-Mberé nang Djaskidjo Kaïria Djamia Darsalam Mobgal Djarabé Mboula Khadamna Grpt Kemkasna Grpt Moufta-alrahman Grpt : salama Grpt Moussane Awounoumiskine Grpt : Alwihide	62 500 000	Capacité de mobilisation	2015	2 ans

	Bouboure Naraï Taring Miltou	Nya Waï Rizicole Djig-ngali pouli Goudraman				
Renforcement des capacités et équipement des auxiliaires d'élevage	Grappe-village de : Miltou Kouno Mbarlet Al-HadJ Ali Déra Dick Taring	G.I.P (Groupement d'intérêts pastoraux)	30 000 000	Capacité de mobilisation	2015	2 ans
Renforcement des capacités des pêcheurs en matériels non prohibés, maîtrise de circuits de conservation et de commercialisation des ressources halieutiques.	Dera Kouno GER Miltou Miltou Damtar Bouboure Kaporal djouboul	Aounou-Miskine Mekasnan Djournade Daladjé-kédé Ndingangali Allakérim Ndigligne Bodamara	17 675 000	Les pêches collectives permettent de mobiliser l'apport local	2015	2ans
Renforcement de la production maraichère.	Miltou Miltou Miltou Miltou Déra	ESTER Eussaoudi Ndoguigé AL-Mousthakbal Al-kher	10 950 000	Capacité de mobilisation	2015	2 ans
Construction et approvisionnement en produits pharmaceutiques vétérinaires.	Grappes-villages de : Kouno Mbarlet Miltou Taring Dera Dick Al-had Ali	Lion Etoile Khadama Machalla Nglahodjo Ambassadna Lapia	70 000 000	Les éleveurs nomades et sédentaires sont prêts pour mobiliser l'apport local	2016	1 an
Construction des magasins communautaires dans le	Grappes-villages de :		105 000 000	Capacité de mobilisation	2016	2 ans

canton.	Kouno Mbarlet Miltou Taring Dera Dick Al-had Ali	A.D.G.V Didalfogoure Woudeude-bonneur Djousnia Debkodjo Rahama Ngomguipoussa				
Appui à l'installation des vergers.	Daranaïm Kouno Kouno Kouno Miltoum Mbarlet	Grpt Nima Dimnanoudaguine Grpt : Almousama Allahossem Djarab Mahamat-KALAMSA	84 000 000	Capacité de mobilisation	2016	3 ans
Aménagement des sites riziocoles.	Miltou  Miltou Paul Krang Al- Hadji Ali Mbarlet Gambala	Union de groupement de Miltou Djed-djara-djedkaga Gpt Krang Laodjikédé Sabalkher Tog-Allah Derrick	12 300 000	Capacité de mobilisation	2016	2 ans
Appui à la construction des parcs de vaccination.	Dorota Gamdjo Tcheski Al-had Ali Mbarlet	Al-afia Medina Djed-djara-djedkaga Toudjeli Assalama	75 000 000	Capacité de mobilisation	2017	1 an
Production, transformation et commercialisation de manioc.	Miltou  Mbarlet	ADSEM (association pour le développement socioéconomique de Miltou Djarabou Djaskidjo	6 000 000	Capacité de mobilisation	2017	2 ans

	Al-hadi Ali				
<b>SOUS TOTAL</b>			<b>473 425 000</b>		

#### 4.5. Domaine Economie

Titre du projet	Localisation et zone géographique à couvrir	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable	Durée
Renforcement des AGR.	Mbarlet Déra Miltou Miltou Bouboure Mbarlet Darnaïm Kouno Bouboure Damtar Derrick Kouno Darassalam Kaporal Kouno Gourli I Kouno Kouno-Kindja Komtoko Dick Gamdjo Kouno Darsalam Taring Damtar Gamdjo Taring Darnaïm Darassalam	Kaborona As-djéga Djarabé Adjé Aounoumisguine Nima Nadjiabi Kosguelna Alher Dinanang Goutraman Demnanang- Daguine Saba-alkher Adjé Kharia Mboula Dorame Medina Djobguina Dinana Tapital-koulako Dénérabédjé Darsalam Djibnai Djedjarabdjékak Allakotar Lamenasawa Darnaïm Etoile	61 000 000	Capacité de mobilisation des fonds	2015	2 ans

	Mbarlet Wakeou Dick Miltou Miltou Dorota Miltou	Djaroubouchoufou Winkiyen Djarab-yakal Djeddjonandigui Eussaoudi-gali Al-Afia Tanou-Igué				
Aménagement des pistes rurales dans le canton.	Al-hadji Ali- Glagomé Gougri Badjan- Madjourn Mbarlet-Madjourn Dera Seneck-Djouboul Bock-Miltou Miltou-Paul Miltou Miltoupaul- Djoune Tarigne- Kreou Dick II- Damtare Kono-kindja-Guel bac Mbarlet- Filia Mbarlet-Nanga Alhadji Ali-Gourli KyarAdoum- Teiba Kouno- Gambala	population	80 000 000	Les populations s'engagent à mobiliser la part locale	2017	2 ans
Construction des marchés de bétail	Dera Mbarlet Kouno Taring Filia	Dahara Yayazaman Allah-iyabga Allah-kérim Horbé	63 750 000	Capacité de mobilisation	2018	2 ans
<b>SOUS TOTAL</b>			<b>204 750 000</b>			

#### 4.6. Domaine Santé

Titre du projet	Localisation et zone géographique à couvrir	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable	Durée
Formation et Equipement des femmes accoucheuses dans les zones de	Miltou Taring	COGES	18 900 000	Volonté de la population à	2015	4 ans

responsabilité du canton	Déra Al-Hadj Ali Mbarlet Dick Dans les 7 grappes- villages soit 3 par grappes-villages			mobiliser les fonds		
Construction et Equipement des centres de santé.	Taring Alhadji-Ali Dera Filia Democratie	COGES	275 000 000	Volonté de la population à mobiliser les fonds.	2015	4 ans
Renforcement de capacité de comité de gestion des centres de santé (COGES)	Miltou Kouno Mbarlet	COGES	3 000 000	Capacité de mobilisation de font des COGES	2016	1 an
Appui à la lutte contre les maladies récurrentes : Paludisme, maladie liées à la reproduction, le VIH/SIDA et à la sensibilisation sur les règles d'hygiène et d'assainissement.	Kouno Miltou	COGES Awuni-Rouna Miltou-Nadif	10 650 000	Les groupements sont prêts à la mobilisation des fonds	2017	2 ans
<b>SOUS TOTAL</b>			<b>302 550 000</b>			

#### 4.7. Domaine Education

Titre du projet	Localisation et zone géographique à couvrir	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable	Durée
Organisation de forum cantonal sur la problématique de l'éducation.	Tout le canton	Union des APE	5 000 000	La population est prête à la mobilisation des fonds pour cette action	2015	6 mois
Formation continue des enseignants communautaires.	32 écoles dont 2 par école	32 APE	16 400 000	Les APE ont la capacité de mobiliser les fonds	2015	2 ans

Construction et équipement des bâtiments scolaires de l'enseignement primaire et de CEG	Gambala Krang Mbarlet (français) Damtar Kouno centre Kouno GER Dick Déra Mbarlet (Arabophone) Miltou(CEG) Mbarlet(CEG) Kouno(CEG) Taring	13 APE	505 050 000	Les APE ont la capacité de mobiliser les fonds	2015	4 ans
Redynamisation, Création et à Officialisation des écoles communautaires.	Romeli Gourli Moulin Kyar Adoum Gourli 1 Darassalam Bouboure Madjoum Filia (officialisation) Gourli 3(création) Kouno-Kindja Achaf Ahamat Krang(Officialisation) Gambala(Officialisation) Damtar(Officialisation) Boulama-kara(Officialisation) Al-hadji Ali(Officialisation) Djouboule (officialisation) Seneck (officialisation) Caporal (officialisation) Miltou Paul	APE	7 560 000	Capacité de mobilisation par les parents d'élèves	2016	1 an
<b>SOUS TOTAL</b>			<b>534 010 000</b>			

## RECAPITULATIF DU COUT DE PDL

<b>DOMAINE</b>	<b>COUT</b>
<b>AFFAIRES SOCIALES ET GENRE</b>	<b>86 300 000F</b>
<b>JEUNESSE CULTURE ET SPORT</b>	<b>75 000 000F</b>
<b>ENVIRONNEMENT ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES</b>	<b>340 200 000F</b>
<b>AGRICULTURE ELEVAGE ET PECHE</b>	<b>473 425 000F</b>
<b>ECONOMIE</b>	<b>204 750 000F</b>
<b>SANTE</b>	<b>302 550 000F</b>
<b>EDUCATION</b>	<b>534 010 000F</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 016 235 000F</b>

## **V-Mécanisme de la mise en œuvre, de pilotage et de suivi du programme d'actions**

. Mécanisme de la mise en œuvre, de pilotage et de suivi du programme d'actions

Le canton mettra sur pied une stratégie de la mise en œuvre basée sur participation effective de toutes les communautés à mobiliser toutes les ressources locales, à faire une large diffusion de son PDL qui constitue un document de référence pour la population et de négociation de financement à l'intérieur du pays aussi bien qu'à l'extérieur. Tous les acteurs locaux à savoir les populations, les autorités locales et les chefs traditionnels sont non seulement impliqués dans le processus d'élaboration du PDL mais ils participeront aussi à sa mise en œuvre et le suivi.

### **5.1 . Mécanisme de la mise en œuvre des actions**

Le mécanisme de la mise en œuvre des actions est basé sur la méthode participative. Il sera assuré par les acteurs locaux, représentés par les comités de pilotage qui sont chargés de la mise en œuvre des actions tout en s'assurant que les objectifs fixés sont atteints. Ces responsables en charge de la mise en œuvre feront régulièrement les rapports et rendront compte de niveau d'avancement des activités aux différents partenaires de l'action.

L'association de développement cantonal (ADC) organisera régulièrement ses réunions statutaires aux cours desquelles les questions relatives à son organisation et à son fonctionnement seront analysées et d'autres nouvelles orientations seront données à ces occasions.

De manière spécifique, les différents acteurs de mise en œuvre prendront toutes les dispositions leur permettant de respecter les règles et procédures de gestion des différents partenaires financiers.

L'équipe en charge de gestion tiendra compte des règles de passation de marché de service et des fournitures des matériels et équipements.

L'appropriation et la garantie des profits réels des bénéficiaires directs et indirects seront assurées par leur implication dans le mécanisme de la mise en œuvre.

### **5.2 . Stratégie de pilotage et de suivi du programme**

#### **5.2.1 La stratégie du pilotage**

La stratégie fondamentale de pilotage du projet est participative et basée sur :

- La mobilisation des ressources humaines compétentes pour le renforcement des capacités techniques (formation) des promoteurs à assurer une meilleure mise en œuvre des actions. Aussi, pour la sensibilisation et la conscientisation de toutes les communautés dans le canton.
- L'équipement adéquat au titre de projets
- Le soutien et l'accompagnement aux initiatives locales de développement
- La promotion de compétences locales.

#### **5.2.2. La stratégie de suivi**

Le suivi-évaluation des activités du plan de développement local se fait à deux niveaux :

##### **5.2.2.1 Niveau interne :**

Il sera assuré par les promoteurs et les comités de pilotage d'une part et l'ADC, les services techniques de l'Etat d'autre part. Tous feront régulièrement le suivi-évaluation des activités et rencontreront les différents bénéficiaires à cet effet. Ils utiliseront les outils préalablement établis pour collecter les informations qui seront traitées et analysées et produiront des rapports. Ce travail se fera ensemble avec les bénéficiaires pour leur permettre de mesurer les indicateurs d'accomplissement des actions.

##### **5.2.2.2 Niveau externe**

Les partenaires financiers et techniques de l'action feront également les suivis périodiques et s'assureront de la bonne mise en œuvre du projet et de l'atteinte de ses objectifs. Les visites de suivi seront considérées comme des occasions de renforcement des capacités des acteurs locaux en matière de gestion et de suivi-évaluation de projet.

### **5.3. Rapportage**

Tous les suivis au niveau interne qu'externe seront sanctionnés par des rapports qui seront communiqués à tous les acteurs concernés du système.

## VI Planning annuel de travail/ 2015

<b>Domaine environnement et gestion des Ressources Naturelles</b>	Mois 1	Mois 2	Mois 3	Mois 4	Mois 5	Mois 6	Mois 7	Mois 8	Mois 9	Mois 10	Mois 11	Mois 12
Appui à l'installation des forages/Châteaux et à l'amélioration de l'hygiène et assainissement												
Appui à la production des plantes et au reboisement												
<b>Domaine Agriculture/ Elevage/ pêche</b>												
Renforcement des capacités des agriculteurs en techniques, outils et semences améliorées.												
Renforcement des capacités et équipement des auxiliaires d'élevage												
Renforcement de la gestion durable et maîtrise des techniques de conservation et de circuit de commercialisation des ressources halieutiques												
Appui aux initiatives des cultures maraichères												
<b>Domaine Economie</b>												
Appui aux AGR												
<b>Domaine Education</b>												
Appui à l'organisation du forum cantonal sur la problématique de l'éducation												
Appui à la formation continue des enseignants communautaires												
Appui à la construction et à l'équipement des bâtiments scolaires de l'enseignement primaire et moyen												
<b>Domaine santé</b>												
Appui à la formation et à l'équipement des femmes accoucheuses dans les zones de responsabilité du canton (124 femmes)												
Appui à la construction et à l'équipement des centres de santé												
<b>Domaine Affaires Sociales et Genre</b>												
Renforcement des capacités des femmes dans le processus de développement local												

Renforcement des capacités des organisations de base à la bonne gouvernance												
---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

**Planning des activités pour les trois dernières années**

	2016		2017		2018	
	Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4	Semestre 5	Semestre 6
<b>Domaine Environnement et Gestion des Ressources Naturelles</b>						
Appui à la construction des puits pastoraux						
Appui à la délimitation des zones de mise en défens						
<b>Domaine Agriculture/ Elevage/ pêche</b>						
Appui à la construction et approvisionnement des pharmacies vétérinaires communautaires						
Appui à la construction des magasins communautaires						
Appui à la création des vergers						
Appui à l'aménagement des sites rizicoles						
Appui à la construction des parcs de vaccination vétérinaires						
<b>Domaine Economie</b>						
Appui à l'aménagement des pistes rurales						
Appui à la construction du marché de bétail						
<b>Domaine Education</b>						
Appui à la redynamisation, à la création et à l'officialisation des écoles						

communautaires						
<b>Domaine Santé</b>						
Renforcement des capacités des comités de gestion sanitaire (COGES)						
Appui à la lutte contre les maladies récurrentes : Paludisme, maladie de reproduction, VIH/SIDA et à la sensibilisation sur les règles d'hygiène et assainissement						
<b>Domaine affaires sociales et genre</b>						
Création et équipement d'un centre de formation en métier pour les femmes						
<b>Domaine Culture/Jeunesse/ Sport</b>						
Appui à la construction, et à l'équipement d'un centre de lecture et d'animation culturelle						
Appui à la promotion des activités sportives et culturelles						
<b>Evaluation et révision du PDL</b>						

## Conclusion

Le processus d'élaboration du son PDL du canton Miltou est engagé par la population en commun accord avec les Chefs traditionnels et autres acteurs pour permettre d'assurer d'une planification locale efficace et harmonieuse de territoire cantonal. A cet effet, la démarche participative est au centre du processus et celle-ci a guidé toutes les concertations au cours de l'élaboration du PDL.

Les acteurs impliqués sont les suivants : les autorités administratives et traditionnelles, les services techniques déconcentrés de l'Etat les représentants des communautés (hommes et femmes) du canton, les organisations paysannes, les leaders religieux etc.

Les ateliers de travail se tiennent avec la participation des acteurs cités ci-dessus accompagnés de l'ONG d'appui et les résultats des travaux décrits dans ce document font l'objet d'un consensus des acteurs impliqués.

Le mécanisme de la mise en œuvre des microprojets retenus dans ce Plan de Développement Local implique tout d'abord l'apport local de la communauté bénéficiaire, l'appui financier des potentiels bailleurs et avec la collaboration technique de l'ONG d'appui. Tous les partenaires sont aussi impliqués dans le suivi des activités réalisées sur le terrain pour s'assurer de leurs conformités.

Une évaluation a mis parcours et finale est prévue par les acteurs impliqués dans le processus d'élaboration du PDL pour s'assurer de sa conformité avec les réalisations faites sur le terrain.

La décision de la révision du PDL est sera prise par l'Association de Développement Cantonal à la fin de la quatrième année de la mise en œuvre du présent PDL. Les observations faites par les partenaires au développement du Canton permettront d'améliorer la qualité du document lors de sa révision.

# VII- ANNEXES

7.1 Copie de la lettre de demande d'appui transmise.

REPUBLIQUE DU TCHAD

UNITE-TRAVAIL-PROGRES

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRIMATURE

MINISTERE DU PLAN DE L'ECONOMIE ET DE LA

COOPERATION INTERNATIONALE

ONG RAPS-MANDOUL

Lundi Le 22 Octobre 2013.

A

Sa Majesté le Chef de Canton de Miltou.

**Objet** : entretien sur la possibilité d'appui à l'élaboration du Plan de Développement du Canton.

**Majesté,**

Le chef de projet « Trésor » Renforcement des initiatives locales de développement durable dans la région du Chari-Baguirmi vient par la présente vous demander de bien vouloir prévoir un temps d'entretien avec lui et ses collaborateurs le 04 Novembre 2013 à Miltou à 10 H00 dans votre palais.

Le Réseau d'Action de Partage et de Solidarité du Mandoul (RAPS-Mandoul) a obtenu un financement de l'Union Européenne pour appuyer l'élaboration des Plans de Développement Locaux de neuf(9) Cantons dans la région du Chari-Baguirmi (quatre Cantons dans la sous-préfecture de Massenya et cinq Cantons dans le département de Loug-Chari.) dont votre Cantons fait partie des bénéficiaires

Vous aurez à connaître très amplement le projet et vous familiarisez avec les documents y afférant pendant ce temps d'entretien.

Veillez recevoir Majesté, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Chef de Projet

DJIMTE Obed.

## 7.2. Calendrier du Processus de concertation

Date	Activités
8/11/2013	Atelier de lancement officiel du projet au niveau départemental
26/11/2013	Atelier de sensibilisation et d'information sur le processus d'élaboration du PDL et la programmation de la date des réunions dans les villages
Du 14 au 19/12/2013	Atelier de mise en place des structures au niveau grappes-villages.
19/12/2013	Atelier cantonal de mise en place des structures(ADC) et le choix des animateurs locaux
Du 17 au 18/1/2014	Formation des animateurs locaux et des membres du bureau de l'ADC
Du 10 au 25/3/2014	Collecte des données au niveau villages, atelier de restitution et de validation au niveau grappes- villages.
Du 24 au 25/4/ 2014	Atelier cantonal de validation de diagnostic.
Du 26/04/ au 25/05/2014	Travaux avec les commissions thématiques.
Du 26 au 27/5/2014	Atelier cantonal de formulation et de priorisation des microprojets.
Du 5 au 6 /7/2014	Atelier de Rédaction de l'ébauche du PDL.
22/10/2014	Atelier cantonal de validation du PDL.

## 7.3. Liste des personnes ressources contactées.

N°	Noms prénoms	fonction	contacts
01	<b>Hounounsassou Gaius</b>	<b>Secrétaire général du département du Loug-Chari</b>	<b>66254661 91751306</b>
02	<b>Ahamat Gaourang</b>	<b>Représentant du Chef de canton</b>	<b>95741715</b>
03	<b>Aboubakar Al-hadj Taïr</b>	<b>enseignant</b>	<b>99694188</b>

### 7.4. Liste des membres de l'ADC

Président : **Yaya Kala**  
 Vice-présidente : Abdramane Djibrine  
 Secrétaire Général : **Djibrine Djom**  
 Secrétaire Général Adjoint : **Djibrine Issa**  
 Trésorier Général : Moussa OUsmane  
 Trésorière Générale Adjointe : **Zenaba Kyal**  
 Chargé de matériels : **Benoué Patricia**  
 Chargé de matériels Adjoint : **Ali Sabre**  
 Commissaire aux comptes : Ali BARKA  
 Commissaire aux comptes Adjoint : Adoum  
 1<sup>er</sup> conseiller : **Al-Hadi Mahamat**  
 2<sup>e</sup> conseillère : **Boro Bourkou**

### 7.5. Noms des animateurs locaux :

- 1- Ramadan Mahamat,
- 2- Abdoulaye Ousmane,
- 3- Abanga Hisseine,
- 4- Mahamat Adoum

### 7.6. Liste des membres des commissions thématiques

Commissions thématiques Environnement et gestion des ressources naturelles

<b>Noms et prénoms</b>	<b>contacts</b>
1. Ousmane Malloum :	95804239
2. Oumar Ahmat	91295691
3. Ali Yaya :	99697404
4. Djarma Adam :	62264075
5. Beynoué Patricia :	90963523
6. Adoum Moumine	92960350

Commission thématique Agriculture/Elevage/Pêche

<b>Noms et prénoms</b>	<b>contacts</b>
1- Djibrine Issa :	95019276
2- Kemtemar Gouami Robert	91707221
3- Kosselngar Ernest :	92032762
4- Nadjitsse Membaye Mordjingar	91781763
5- Ali Barka	91676239
6- AllaranguéAnatale	90517734
7- Chaibo Ousmane	91807806
8- Abdramane Adoum	93793663
9- AbarkarNour Ousmane	95489854

Commission thématique économie

<b>Noms et prénoms</b>	<b>contacts</b>
1- Alhadji Mossei Ngarmadji	91784075
2- DjabbaKyalMian	99455020
3- BoroBourkou	
4- MadiGambo :	91013104
5- Adda Kara :	92108068
6- Aboubakar Adei	91506572

Commission thématique éducation

<b>Nom et prénoms</b>	<b>contacts</b>
1- Totidengar Momadji	95694516
2- YoromadjiPhilippe	92891239

3- Kanagat Chou	63669349
4- Youssouf Brahim Badjang	99767299
5- AdoumKyal	66330863
6- Mahamat Adoum	99107501

Commission thématique santé

<b>Nom et prénoms</b>	<b>contacts</b>
1- Kaya Kallah	99854695
2- Djibrine Djom	99455020
3- Djimet Seyar	91023946
4- Hisseine Alhadji	99597203
5- Mianbé Philomon	99495752
6- Ali Barka	91676239
7- Abdoulaye Ali	

Commission thématique Affaires Sociales et Genre

<b>Nom et prénoms</b>	<b>contacts</b>
1- Kemtaman Gouami	
2- Hisseine Alhadji	
3- AbakarDjibia	9518 1225
4- Mahama tRebo	95161905
5- Haroun Adoum	63585799
6- Abdoulaye Kadre	92982493

Commission thématique Jeunesse Culture et Sport

<b>Nom et prénoms</b>	<b>contacts</b>
1- Djibrine Djom	
2- Abanga Hisseine	90378518
3- Mahamat Hassane Kara	90562187
4- Abdelkerimhassan	92697331
5- Mahamat Ousmane	99385655
6- Adoum Youssouf	90562187
7- Abdoulaye Kara	95526341
8-Youssouf Brahim	60900520

**7.7 Calendrier de travail des Commissions Thématiques**

<b>Date</b>	<b>contenu</b>
Du 26/04/ au 25/05/2014	Travaux des commissions thématiques : Etudes de faisabilités et formulation des microprojets

## 7.8 RAPPORT SYNTHÈSE DES TRAVAUX DES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Du 26 au 27 Mai 2014, un atelier cantonal de formulation et de priorisation des microprojets a réuni les représentants de la population, les services techniques déconcentrés de l'Etat à savoir l'éducation, la santé, l'ONDR, l'élevage et les représentants des ONG et programmes intervenant dans le canton à savoir le SECADEV et le PCAR. L'objectif de cet atelier est de faire la restitution des travaux des commissions thématiques qui consistent à formuler les microprojets que les participants vont amender avant de les adopter et de les prioriser pour les inscrire dans le PDL. Le déroulement des activités de l'atelier se fait par commission et par domaine.

### **Commission thématique environnement et gestion des ressources naturelles.**

La commission environnement et gestion des ressources naturelles a tout d'abord expliqué comment l'action de l'homme a causé la dégradation du couvert végétal par les coupes abusives, le surpâturage, et les travaux de l'exploitation du sous-sol dans le canton. C'est la cause principale de la disparition de certaines espèces animales et végétales dans le canton. A cela s'ajoute l'insuffisance d'eau potable pour les personnes et l'insuffisance des puits pastoraux pour l'alimentation du bétail. Les actions suivantes ont été proposées par la commission :

- Appui à la production des plants et au reboisement.
- La délimitation des zones de mise en défends de la forêt.
- L'installation des forages.
- Le fonçage des puits pastoraux.

### **Commission Agriculture/ Elevage et Pêche**

La commission a rappelé suite au diagnostic la mauvaise production agricole constatée ces dernières années dans le canton. Pour les éleveurs, on note l'insuffisance de personnels vétérinaires qualifiés, l'accès difficiles aux produits vétérinaires etc. la mauvaise exploitation des ressources halieutiques sont aussi observées alors que le canton est considéré comme une zone de pêche. La commission a retenu les actions suivantes :

- Le renforcement de capacités techniques et matérielles des producteurs agricoles.
- La formation et l'équipement des auxiliaires d'élevage.
- La construction et l'approvisionnement des pharmacies vétérinaires.
- La construction de parc de vaccination.
- Le renforcement des capacités des pêcheurs en technique, matériels, dans la conservation et dans la maîtrise du circuit de commercialisation des produits halieutiques.
- L'aménagement des sites pour la culture du riz.
- La création des vergers.

### **Commission Economie**

La commission 'économie a proposé les actions suivantes :

- La création des Activités Génératrices de Revenu.
- La construction des marchés de bétails.
- L'aménagement des pistes rurales.

### **Commission éducation**

Dans le domaine de l'éducation, les participants ont débattu la problématique de l'éducation des enfants dans le canton. Le constat fait est que les parents et les enfants s'intéressent peu à l'école donc comme l'action primordiale, la commission a proposé

- L'organisation d'un forum cantonal sur la problématique de l'éducation.
- La sensibilisation pour la scolarisation des enfants.
- L'appui pour la formation des maîtres communautaires.
- La construction et l'équipement des bâtiments scolaires.

### **Commission Santé.**

Les membres de la commission santé après les échanges pour sensibiliser la population à la fréquentation des centres de santé existant dans le canton et les femmes qui ont ressorti les difficultés par rapport à l'accouchement, ont fait la proposition des actions suivantes :

- La formation et l'équipement des femmes accoucheuses dans le canton.
- La construction et l'équipement des centres de santé dans les zones de responsabilité non fonctionnelles.
- Le renforcement des capacités de la COGES.
- La lutte contre les maladies récurrentes dans le canton.

### **Commission Affaires sociales et Genre.**

Dans le domaine de l'affaires sociales et genre, la commission a formulé les microprojets suivants :

- Le renforcement des capacités des organisations de base à la bonne gouvernance.
- La construction et l'équipement d'un centre des métiers pour les femmes.

### **Commission Jeunesse culture et sport.**

- La construction et l'équipement d'un centre de lecture et d'animation culturelle.
- La promotion des activités culturelles et sportives.

Au sortir de cet atelier, les participants se sont accordés sur les microprojets qui doivent être inscrites dans le PDL du canton.

Fait à Miltou le 26/5/2014.

Les rapporteurs

Tolrommadengar Nadjilengar

Koïna Hubert

## 7.9. Liste de présence des participants aux ateliers cantonaux

Liste de présence des participants lors de l'atelier cantonal de mise en place de structure

No	NOM ET PRENOM	FONCTION	PROVENANCE	CONTACT	SEXE
1	Adoum Mahamat	Cultivateur	Dick	90776099	M
2	Djibrine Djom	SG	Tarigne	99455020 66323112	M
3	Toidom Jonas	participant	Alhadji	95850817	M
4	Ali Sabre	SG	Derick	99750278	M
5	Ahmat Ousmane	Président	Dick	99383655	M
6	Bamon Ousmane	CC	Démocratie	99121564	M
7	Haoua Kablam	CC	Dick		F
8	Moadoubé Jasson	Délégué	Alhadji Ali	95976901	M
9	Oumar Hanano	Cultivateur	Miltou Paul	93279418	M
10	Haroun Ngougouch	Cultivateur	Miltou Paul		M
11	Abakar Hanno	Cultivateur	Miltou Paul		M
12	Brahim Dretch	Cultivateur	Miltou Paul	92086660	M
13	Ramadan Mahamat	Commerçant	Djoune	92924421	M
14	Djibrine Ali	Cultivateur	Miltou		M
15	Youssouf Hissa	Cultivateur	Miltou		M
16	Ahmat Adoum	Elève	Miltou		M
17	Ali Ngra	Elève	Miltou		M
18	Ahmat Dadjé	Cultivateur	Miltou		M
19	Hassan Gaourang Alifa	Etudiant	Miltou	91168715	M
20	Ali Dretch	Cultivateur	Miltou		M
21	Mahamat Moustapha	Cultivateur	Miltou		M
22	Hassan MbassaDjom	Cultivateur	Mbarlet	93607200	M
23	Ahmat Kagnar	Cultivateur	Miltou	95409665	M
24	Mahamat Baroua	Cultivateur	Dera	99984726	M
25	Ali Barka Odja	Secrétaire	Alhadji Ali	63170749	M
26	Djibrine Issa	Président	Mbarlet	95049276	M
27	Abakar Adei	Trésorier	Mbarlet	91506572	M
28	Abakar Farida	Président	Bissingo	99971855	M
29	Zahra Abdoulaye	Président	Bissingo	95493391	M
30	Yaya Kallah	Enseignant	Miltou	99854695	M
31	Moussa ousmane	Cultivateur	Miltou	95344117	M

32	Adoum Goulgou	Cultivateur	Miltoupaul	91441539	M
33	Djoromadj Philippe	Cultivateur	Dera		M
34	Abderamane Djimet	Ancien combattant	Dera	90562491	M
35	Kadi Margarm	Cultivateur	Ali	95057415	M
36	Adoum kyal	Président	Tarigne	98013993	M
37	Riabé Philémon	Vice- président	Kouna	99495752	M
38	Allarassem Timothée	Secrétaire G	Kouno	93694674	M
39	Alhadj Moussa	1 <sup>er</sup> Conseiller	Kouno	91784075	M
40	Alhadj Mamout Hanou	Trésorier G	Kouno	99644433	M
41	Baredé Patricia	Conseillère	Miltou	90963523	F
42	Kadidja modou	Ménagère	Miltou		F
43	Zara Alhadji Tahir	Ménagère	Miltou		F
44	Falmata Abakar	Ménagère	Miltou		F
45	Fanta Kaou Saleh	Ménagère	Miltou		F
46	Paté Kyale	Ménagère	Miltou		F
47	Zara Abdoulaye	Ménagère	Miltou	95493391	F
48	Ali Abanga	Elève	Miltou	99732219	M
49	Souleymane Moumine	Commerçant	Miltou	91891379	M
50	Abakar Moussa	Elève	Miltou		M
51	Ahmat Maouzou	Cordonnier	Miltou	92009413	M
52	Saleh Mahamat	Elève	miltou	95695591	M
53	Mahamat Adoum	Elève	Miltou	92442700	M
54	Kablam Kamang	Cultivateur	Miltou	99934054	M
55	Daal Ali	Cultivateur	Dick	90615504	M
56	Kanagoun Dakour	Cultivateur	Kouno	99797253	M
57	Adoum Mahamat	Kladoman	Dick	90776099	M
58	Issa Ngarbassa	Cultivateur	Beinko		M
59	Knaguéna Sirapé	Cultivateur	Beinko		M
60	Ali Djibrine	Cultivateur	Miltou		M
61	Ahmat Amine	Macon	miltou	90614656	M
62	Abdramane Abakar	Cultivateur	Miltou	95551577	M
63	Yacoub Djibrine	Cladomane	Miltou	95065457	M
64	Issa Kanal	Cladomane	Miltou	95949287	M
65	Moussa Abanga	Elève	Miltou		M

66	Hassane Kalla	Macon	Miltou	95317169	M
67	Mahamat Adoum	photographe	Miltou	99107501	M
68	Djaba Kyal	Secrétaire	Tarigne		F
69	Maimouna Ramadane	Ménagère	Miltou	95630112	F
70	Haoua Kablame	Ménagère	Dick		F
71	Falmata Gassoum	Ménagère	Alhadji Ali		F
72	Mahamat Brahim	Technicien R	Miltou	95565958	M
73	Ousmane Moussa	Elève	Miltou	91832500	M
74	Adoum Mahamat Adoum	Enseignant	miltou	99194900	M
75	Issa Oumar	Enseignant	Miltou	99520461	M
76	Mahamat Abdrassoul	Commerçant	Miltou	90144634	M
77	Naré Dirdé	GNNT	Miltou	92643669	M
78	Bah Garan	Cultivateur	Miltou	90223639	M
79	Youssef Brahim	Cultivateur	miltou	99759818	M
80	Saleh Kalla	Cultivateur	miltou	95014197	M
81	Ousmane Maloum	Cultivateur	Miltou		M
82	Djimte obed	Chef de projet	Bouso	92069197	M
83	Alladoumadi Seraphin	Pasteur	Kouno	91090998	M
84	Amina Ramadane	Animatrice	Bouso	90465013	F
85	Zakaria Brahim	Animateur	Bouso	66007578	M
86	Ainga Génia	Coordonnateur RAPS	Koumra	99287246	M
87	Midarina Seraphin	PCA du RAPS/M	Koumra	66656468	M
88	Ahmat Gaourang Alifa	Chef de canton	Miltou	66595793	M
89	AbakarTahir	Enseignant	Miltou	99694188	M

Liste de présence des participants lors de l'atelier cantonal de validation du diagnostic

No	Nom et Prénom	Fonction	Provenance	Contact	Sexe
1	Ousmane Moussa	Eleveur	Miltou	92934404	M
2	Fati Haroun	Ménagère	Miltou	92009531	F
3	Djimié Abanga	Ménagère	Miltou		F
4	Fatimé Adoum	Ménagère	Miltou		F
5	Falmata Mahamat	Ménagère	Miltou		F
6	Kaltouma Mahamat	Ménagère	Miltou		F
7	Djibrine Djom	SGADC	Tarigne	99455020	F

8	Koina Hubert	Animateur	Bouso	99514760	M
9	Djimte Obed	Chef de projet	Bouso	92069197	M
10	Koutou Madjikari	Secrétaire IPEFA	Kouno	62193217 92996980	M
11	Hadidja Ali	Ménagère	Miltou		F
12	Zenaba Kyal	Ménagère	Tarigne		F
13	Aché Abakar	Ménagère	Tarigne	93641274	F
14	Bouro Bourbou	Ménagère	Déra		M
15	Hawa Kablam Kalyam	Ménagère	Dick		F
16	Abakar Alhadj Tahir	Enseignant	Dick	99694188	M
17	Abangan Hisseine	Animateur local	Miltou	90378510	M
18	Moussa Abanga	Cultivateur	Miltou	95690688	M
19	Ali Gnah	Cultivateur	Miltou		M
20	HassaneKallah	Macon	Miltou	91031629	M
21	Abakar Moussa	Elève	Miltou	92016710	M
22	Issa Gnabaye	Cultivateur	Damtar	95991671	M
23	Adoum Kadi	Cultivateur	Damtar	93444757	M
24	Mahamat Hassane Kara	Cultivateur	Dick	90514215	M
25	Adoum Kyal Bio	Etudiant	Dick	99767299	M
26	Nadjitessembaye Mordjanger	Cultivateur	Dick	91781713	M
27	Kemtemar Gouami	Pasteur	Miltou	91707221	M
28	Ali Barka	Cultivateur	Caporal	91676239	M
29	Issa Oumar	Enseignant	Miltou	99520461	M
30	Djimalde Ngarnaira	Conseiller Agricole	Mbarlet	95008284 66177342	M
31	Deinoue Patricia	Chargé matériel	Miltou	90963523	M
32	Ildjima Mahamat	Ménagère	Miltou		F
33	Acham Kyal	Ménagère	Miltou		F
34	Ali Ousmane	Cultivateur	Damtar	99561741	M
35	Abakar Djibia	cultivateur	Tarigne	66330763	M
36	Hisseine Alhadji Mahamat	Cultivateur	Miltou		M
37	Garba Alhad Ndaladi	Pêcheur	Miltou	95271246	M
38	Hassane Alhadj Mahamat	Pêcheur	Miltou	99556948	M
39	Abdoulaye Ibrahim	Cultivateur	Miltou		M

40	Djimet Sihar	Cultivateur	Tarigne	91023946	M
41	Ahmat Oumar	Cultivateur	Ndangadam	90905676	M
42	Mahamat Hisseine	Cultivateur	Séléh	99359477	M
43	Ngarndodjim Ferdinand	Cultivateur	Bemadji		M
44	Abdoulaye Padan	Cultivateur	Séleh	92982493	M
45	Ahmat Ousmane	Cultivateur	Dick	99383655	M
46	Kagueur Kabo	Clandomane	Knaou	91242142	M
47	Haroune Elih	Cultivateur	Miltou	99694098	M
48	Issa Ngarbassa	Cultivateur	Béngo	92032762	M
49	Nambasgué Rimingar	Cultivateur	Béngo	93444992	M
50	Allah-adoum Djim	Cultivateur	Sadana		M
51	Hisseine Alhadj Mahamat	Cultivateur	Tarigne	90584432	M
52	Adam Mahamat	Cultivateur	Tarigne	90902864	M
53	Hassane Hassoum	Cultivateur	Fadja-halla	92071790	M
54	Moussa Mahamat	Cultivateur	Hadidja	92663097	M
55	Mahamat Brahim	Cultivateur	Hadidja	92202891	M
56	Haroune Gougouss	Cultivateur	Miltou-paul		M
57	Souleymane Djaoungué	Pêcheur	Djamboul	93476625	M
58	Adoum Moumine	Pêcheur	Djamboul	92960350	M
59	Mahamat Kalena	Cultivateur	Djamboul	93693244	M
60	Ousmane Kaoul	Cultivateur	Miltoupaul	95804239	M
61	Adoum Gougou	Cultivateur	Miltoupaul	91441530	M
62	Djoromadji Philippe	Cultivateur	Dera	92891239	M
63	Laya Beuni	Cultivateur	Djouné		M
64	Hassane Djéleh	Eleveur	Miltou		M
65	Ousmane Souleymane	Eleveur	Miltou	90757458	M
66	Ousmane Ali	Eleveur	Miltou		M
67	Oumar Hano	Cultivateur	Miltou	93279418	M
68	Azibé Diner	Cultivateur	Miltou	93994066	M
69	HarouneKabéne	Cultivateur	Dangoté	63585799	M
70	Kana Gatchoune	Enseignant	Dangoté	63669349	M
71	Ali Maigué	Cultivateur	Krang	63292725	M
72	GuinaAdoum Tablengar	Pêcheur	Miltou		M
73	Abdramane Adoum	Cultivateur	Ndjm-miltou	93793763	M
74	RiabéPhilemon	Pêcheur	Kouno GER	99495752	M
75	AboubakarAdei	Trésorier	Mbarlet	91506572	M

78	Sakine Ali	Cultivateur	Miltoupaul	90965373	M
79	MamoudHano	Trésorier	Kouno	99644433	M
80	Ali Yaya Mouan	commissaire	Kouno	99697404	M
81	Djibrine Issa	Cultivateur	Mbarlet	95019276	M
82	Totilengar Momadji	Secrétaire	Gambala	95694316	M
83	Ramadane Nargone	Cultivateur	Miltou	90190603	M
84	Mahamat Adoum	Cultivateur	Miltou	66320054	M
85	Youssouf Issa	Cultivateur	Miltou		M
86	Oumar Kadre	Cultivateur	Bock	99506335	M
87	Ahmat Alhadj Mahamat	Cultivateur	Miltou	93276735	M
88	Djibrine Moumine	Cultivateur	Miltou	99339279	M
89	Serina Jean Pierre	CBT	Miltou	93222471	M
90	Djong-nang Woudabélé Abdoulaye	CBLA	Miltou	99697402	M
91	Ngartobeye Grégoire	Enseignant	Miltou	93424680	M
92	Goto Djingarte Léon	Macon	Miltou		M
93	Mahamat Oumar	Cultivateur	Miltou	90768024	M
94	Aoudou Alhadj Ali	Cultivateur	Miltou	95938376	M
95	Tolrommadengar Nadjilengar	Rapporteur AJPE	Bouso	66834631 90366493	M
96	Yaya Kallah	Président	Miltou	99854695 60000520	M
97	Alladoumadje Séraphin	Pasteur	Kouno	91090998	M
98	Kainkoula Jacques	RCS	Miltou	91616723	M
99	Mahamat Adoum	Animateur local	Miltou	99107501	M
100	Abdoulaye Ousmane	Animateur local	Miltou	99547886	M
101	Ramadane Mahamat	Animateur local	Miltou	92924421	M
102	Moussa Ousmane	Trésorier	Miltou	95354117	M
103	Membaye N Souleymane	Animateur PCAR	Bouso	99172107	M
104	Gohote Léon	Délégué SECADEV	Bouso	66481442	M
105	Oumar Mahamat	Cultivateur	Miltou	91441970	M
106	Saleh Kallah	Cultivateur	Miltou	95014197	M

Liste de présence des participants lors de l'atelier cantonal de formulation et de priorisation des microprojets

Nom et Prénom	Fonction	Provenance	Contact	Sexe
Ousmane Moussa	Eleveur	Miltou	92934404	M
Fati Haroun	Ménagère	Miltou	92009531	F
Djimié Abanga	Ménagère	Miltou		F
Fatimé Adoum	Ménagère	Miltou		F
Falmata Mahamat	Ménagère	Miltou		F
Kaltouma Mahamat	Ménagère	Miltou		F
Djibrine Djom	SGADC	Tarigne	99455020	F
Koina Hubert	Animateur	Bouso	99514760	M
Djimte Obed	Chef de projet	Bouso	92069197	M
Koutou Madjikari	Secrétaire IPEFA	Kouno	62193217 92996980	M
Hadidja Ali	Ménagère	Miltou		F
Zenaba Kyal	Ménagère	Tarigne		F
Aché Abakar	Ménagère	Tarigne	93641274	F
Bouro Bourbou	Ménagère	Déra		M
Hawa Kablam Kalyam	Ménagère	Dick		F
Abakar Alhadj Tahir	Enseignant	Dick	99694188	M
Abangan Hisseine	Animateur local	Miltou	90378510	M
Moussa Abanga	Cultivateur	Miltou	95690688	M
Ali Gnah	Cultivateur	Miltou		M
HassaneKallah	Macon	Miltou	91031629	M
Abakar Moussa	Elève	Miltou	92016710	M
Issa Gnabaye	Cultivateur	Damtar	95991671	M
Adoum Kadi	Cultivateur	Damtar	93444757	M
Mahamat Hassane Kara	Cultivateur	Dick	90514215	M
AdoumKyal Bio	Etudiant	Dick	99767299	M
Nadjitessembaye Mordjanger	Cultivateur	Dick	91781713	M
Kemtemar Gouami	Pasteur	Miltou	91707221	M
Ali Barka	Cultivateur	Caporal	91676239	M
Issa Oumar	Enseignant	Miltou	99520461	M
Djimalde Ngarnaira	Conseiller Agricole	Mbarlet	95008284 66177342	M

Deinoue Patricia	Chargé matériel	Miltou	90963523	M
Ildjima Mahamat	Ménagère	Miltou		F
Acham Kyal	Ménagère	Miltou		F
Ali Ousmane	Cultivateur	Damtar	99561741	M
Abakar Djibia	cultivateur	Tarigne	66330763	M
Hisseine Alhadji Mahamat	Cultivateur	Miltou		M
Garba Alhad Ndaladi	Pêcheur	Miltou	95271246	M
Hassane Alhadj Mahamat	Pêcheur	Miltou	99556948	M
Abdoulaye Ibrahim	Cultivateur	Miltou		M
Djimet Sihar	Cultivateur	Tarigne	91023946	M
Ahmat Oumar	Cultivateur	Ndangadam	90905676	M
Mahamat Hisseine	Cultivateur	Séléh	99359477	M
Ngarndodjim Ferdinand	Cultivateur	Bemadji		M
Abdoulaye Padan	Cultivateur	Séleh	92982493	M
Ahmat Ousmane	Cultivateur	Dick	99383655	M
Kagueur Kabo	Clandomane	Knaou	91242142	M
Haroune Elih	Cultivateur	Miltou	99694098	M
Issa Ngarbassa	Cultivateur	Béngo	92032762	M
Nambasgué Rimingar	Cultivateur	Béngo	93444992	M
Allah-adoum Djim	Cultivateur	Sadana		M
Hisseine Alhadj Mahamat	Cultivateur	Tarigne	90584432	M
Adam Mahamat	Cultivateur	Tarigne	90902864	M
Hassane Hassoum	Cultivateur	Fadja-halla	92071790	M
Moussa Mahamat	Cultivateur	Hadidja	92663097	M
Mahamat Brahim	Cultivateur	Hadidja	92202891	M
Haroune Gougouss	Cultivateur	Miltou-paul		M
Souleymane Djaoungué	Pêcheur	Djamboul	93476625	M
Adoum Moumine	Pêcheur	Djamboul	92960350	M
Mahamat Kalena	Cultivateur	Djamboul	93693244	M
Ousmane Kaoul	Cultivateur	Miltoupaul	95804239	M
Adoum Gougou	Cultivateur	Miltoupaul	91441530	M
Djoromadji Philippe	Cultivateur	Dera	92891239	M
Laya Beuni	Cultivateur	Djoune		M
Hassane Djéleh	Eleveur	Miltou		M
Ousmane Souleymane	Eleveur	Miltou	90757458	M

Ousmane Ali	Eleveur	Miltou		M
Oumar Hano	Cultivateur	Miltou	93279418	M
Azibé Diner	Cultivateur	Miltou	93994066	M
HarouneKabéne	Cultivateur	Dangoté	63585799	M
Kana Gatchoune	Enseignant	Dangoté	63669349	M
Ali Maigné	Cultivateur	Krang	63292725	M
GuinaAdoum Tablengar	Pêcheur	Miltou		M
Abdramane Adoum	Cultivateur	Ndjim-miltou	93793763	M
RiabPhilemon	Pêcheur	Kouno GER	99495752	M
AboubakarAdei	Trésorier	Mbarlet	91506572	M
Sakine Ali	Cultivateur	Miltoupaul	90965373	M
MamoudHano	Trésorier	Kouno	99644433	M
Ali Yaya Mouan	commissaire	Kouno	99697404	M
Djibrine Issa	Cultivateur	Mbarlet	95019276	M
Totilengar Momadji	Secrétaire	Gambala	95694316	M
Ramadane Nargone	Cultivateur	Miltou	90190603	M
Mahamat Adoum	Cultivateur	Miltou	66320054	M
Youssef Issa	Cultivateur	Miltou		M
Oumar Kadre	Cultivateur	Bock	99506335	M
Ahmat Alhadj Mahamat	Cultivateur	Miltou	93276735	M
Djibrine Moumine	Cultivateur	Miltou	99339279	M
Serina Jean Pierre	CBT	Miltou	93222471	M
Djong-nang Woudabélé Abdoulaye	CBLA	Miltou	99697402	M
Ngartobeye Grégoire	Enseignant	Miltou	93424680	M
Goto Djingarte Léon	Macon	Miltou		M
Mahamat Oumar	Cultivateur	Miltou	90768024	M
Aoudou Alhadj Ali	Cultivateur	Miltou	95938376	M
Tolrommadengar Nadjilengar	Rapporteur AJPE	Bouso	66834631 90366493	M
Yaya Kallah	Président	Miltou	99854695 60000520	M
Alladoumadje Séraphin	Pasteur	Kouno	91090998	M
Kainkoula Jacques	RCS	Miltou	91616723	M
Mahamat Adoum	Animateur local	Miltou	99107501	M
Abdoulaye Ousmane	Animateur local	Miltou	99547886	M
Ramadane Mahamat	Animateur local	Miltou	92924421	M
Membaye N Souleymane	Animateur PCAR	Bouso	99172107	M

Liste de présence des participants lors de l'atelier cantonal de rédaction de l'ébauche du plan de développement local

No	Nom et Prénom	Fonction	Provenance	Contact	Sexe
1	Solkem Rimtebaye	G. Comptable	Bouso	66701197	F
2	Abanga Hisseine	Animateur local	Miltou	90378518	M
3	Mahamat Adoum	Animateur local	Miltou	99107501	M
4	Mahamat Adoum	Animateur local	Miltou	99107501	M
5	Abdoulaye Ousmane	Animateur local	Miltou	99547886	M
6	Koina Hubert	Animateur RAPS	Miltou	99514760	M
7	Mahamat Hassane Lassi	Animateur	Bouso	99643299	M
8	Kaltouma Ahmat Djibia	Secrétaire Caissière	Bouso	99153563	F

Listes de présence des participants lors de l'atelier cantonal de validation du PDL

N°	NOM ET PRENOM	FONCTION	PROVENANCE	CONTACT	SEXE
1	Ddjibrine ISSA	président	Mbarlet	95019276	M
2	Abakar Adeye	Trésorier	Mbarlet	91506572	M
3	Ali Derega	Délègue	Gassara	92029848	M
4	Hassan NGARANE	Délègue	Miltou	99795255	M
5	Azibe Ereeh	Délègue	Miltou paul	93994067	M
6	Adoum KIYAL	Délègue	Taiwgne	98013993	M
7	Hassane Assoum	Délègue	Taiwgne	93693308	M
8	Mahamat Doum	Animateur local	Miltou	99107501	M
9	Ali Barka	Délègue	Caporal	91676239	M
10	Adda Gargane	Délègue	Aladji Ali		M
11	Ali Abanga	Délègue	Miltou	99732219	M
12	Kambal Kara	Délègue	Hissenehabre	62281106	M
13	Ahmat Mahamat	Délègue	Miltou	93276735	M
14	Ali Gnah	Délègue	Miltou	93431712	M
15	Ahmat Maazou	Délègue	Miltou	92009413	M
16	Koutou Madjikari	Secrétaire IPEP	Kouno	92996980	M
17	Abdoulaye Gnah	Délègue	Miltou	99852040	M
18	Zougoulou Kagnar	Délègue	Miltou	90408749	M
19	Goloumhouel Mbailao	Directeur école	Miltou	91367188	M
20	Souleymane Abanga	Délègue	Miltou	91681909	M
21	Alhadj Issa	Délègue	Miltou		M
22	Kalera Kamiangue	Délègue	Miltou	99321957	M
23	Abdrmane Djimet	Vice- président	Dera	90562491	M
24	Ramadane Kiyal	Délègue	Miltou	95690802	M
25	Mahamat Oumar	Délègue	Miltou	90768021	M
26	DehDjean Pierre	Pasteur	Miltou	99931673	M
27	Saleh Ousmane	Délègue	Miltou	92148417	M

28	Abdoulaye Ousmane	Animateur local	Miltou	99547886	M
29	Tablengar Djape	Délègue	Miltou		M
30	Haroune Goumssou	Délègue	Gassara	95808900	M
31	Beinou Patricia	Charge de Matériel	Miltou	90963523	F
32	Bah Ngaran	Délègue	Miltou	90223639	M
33	Ali Saleh	Délègue	Miltou	92009460	M
34	Saleh Mahamat	Délègue	Miltou	95695591	M
35	Abdoulaye Kallah	Délègue	Miltou	92761291	M
36	Amine Kagnour	Délègue	Miltou		M
37	Oumar Hanna	Délègue	Miltou paul	91843151	M
38	Haroune Eli	Délègue	Miltou	99794098	M
39	Abanga Ommame	Délègue	Miltou		M
40	Kara Dagal	Délègue	Miltou		M
41	Mamout Hano	Conseiller	Kouno	99644434	M
42	Riyambe Philomene	Délègue	Kono	99495752	M
43	Ali Sabre	secrétaire ADC	Dick	99750278	M
44	Mahamat Hissene	Délègue	Sello	99359477	M
45	Abakar Ousmane	Délègue	Miltou	92484605	M
46	Mahamout Ahmat	Délègue	Miltou	99745124	M
47	Moussa Abanga	Délègue	Miltou	95690688	M
48	Abdramane Abakar	Délègue	Miltou	95551577	M
49	Djibrine Moumine	Délègue	Miltou	99339279	M
50	Djimte Obed	Chef de Projet	Boussso	92069197	M

